

Rapport d'Activités 2011

Les Amis du Bus des Femmes, Paris





Travailler avec et pour les personnes prostituées

- Né en 1990 et soutenu par l'Organisation Mondiale pour la Santé et de nombreux acteurs médico-sociaux, le Bus des Femmes est un projet parisien qui propose une action communautaire de santé publique en direction des personnes prostituées.
- Le projet est dit communautaire, dans la mesure où les personnes concernées sont elles-mêmes partie prenantes du projet, au sein (1) des instances décisionnaires - définition des priorités, objectifs, stratégies, et actions de l'association, (2) du personnel - participation active à l'exécution et à l'évaluation des actions de terrain, et (3) des bénéficiaires - accès aux services mis à disposition en réponse à leurs besoins.
- La démarche communautaire porte un nouveau regard sur les individus. L'association ne constitue pas un dispositif supplémentaire mais complémentaire, proposant l'apport d'une expérience, d'une connaissance et d'une compréhension du milieu prostitutionnel, de ses codes et de ses réalités exprimées par la Communauté elle-même.
- Notre association travaille ainsi à la mise en place d'actions de santé communautaire et à l'élaboration d'actions favorisant la promotion des droits de toutes les personnes et leur insertion dans tous les domaines de la société.

29/6/2007	4000€
23/7/2007	2000€
23/8/2007	4000€
30/8/2007	1000€
3/9/2007	1000€
14/9/2007	1000€
26/9/2007	2000€
16/10/2007	1000€
29/10/2007	1000€

Lutter contre la Traite des Etres Humains

- L'association travaille en particulier à la promotion des droits des personnes victimes de traite, d'exploitation sexuelle, de servitude pour dette, de prostitution sous contrainte ou de toutes formes d'esclavage.
- Dans ce cadre, 3 programmes sont mis en œuvre avec et pour les personnes victimes de traite: le Programme Patience pour la promotion de la santé, de la parole et de la liberté des victimes de traite (p.), le Programme Joy pour la promotion des droits spécifiques des personnes victimes de traite en matière de protection (p.) et le programme Victoria pour le soutien à leur autonomisation (p.).

(Extrait du carnet de comptes d'une jeune fille nigériane,
partie civile dans un procès pour traite des êtres humains au Tribunal de Grande instance de Paris en 2010)



Sommaire



Aller à la rencontre.....p.4

Accueillir, écouter et soutenir.....p.7

Prévenir le VIH et les IST.....p.13

Favoriser l'accès aux soins.....p.22



Favoriser l'accès aux droits..... p.27

Réunir et donner la parole..... p.42

Transmettre et former.....p.52



Aller à la rencontre



LUNDI Jour

Le Bus circule
de 14h à 19h dans le
Bois de Boulogne

Et dans le 16^e
arrondissement.

2 animateurs de
prévention

MERCREDI Jour

Le Bus circule de 11 à 21h
à Lieusaint et dans les forêts
de Sénart et de Fontainebleau
(départements de l'Essonne et
de Seine-et-Marne).

2 animatrices de prévention
+ 1 éducatrice roumanophone
de Hors la Rue
(occasionnellement)

JEUDI Jour

Le Bus circule
de 14h à 19h
dans le
Bois de Vincennes
et à la
Porte dorée.

2 animatrices de
prévention

VENDREDI Jour

Le Bus circule
dans la forêt de
St Germain-en-Laye
(département des Yvelines).

1 animatrice de prévention
+ 1 animatrice hispanophone
de l'association ARCAT



LUNDI Nuit

Le Bus circule
de 22h à 3h
à l'orée du
Bois de Boulogne.

Et dans le 16^e
arrondissement.

2 animateurs de
prévention

MERCREDI Nuit

Le Bus circule de 22h à 3h
dans le 9^{ème} et le 17^{ème}
(Madeleine, Bd Bessières,
Maréchaux nord, St Lazare)

2 animatrices de prévention
+ 1 éducatrice roumanophone
de Hors la Rue
(occasionnellement)

JEUDI Nuit

Le Bus circule
de 22h à 3h
dans le
Bois de Vincennes et à la
Porte dorée.

2 animateurs de prévention
+ 1 chargée de mission
Enfant du Monde
(occasionnellement)

VENDREDI Nuit

Le Bus circule de 22h à 3h
dans le 10^e et le 18^{ème}
arrondissement
(quartier St Denis, Marcadet,
maréchaux nord, Belleville,
Nation).

3 animateurs de prévention dont
+ 1 chargée de mission
Enfant du Monde



S'adapter et rester présents face aux évolutions

- Depuis 1990, le Bus des Femmes circule sur les lieux de prostitution: huit fois par semaines, de jour et de nuit, dans la capitale et dans les bois et forêts de la région parisienne.
- D'années en années, l'organisation et les circuits des permanences mobiles sont modifiés afin d'adapter au mieux nos actions aux évolutions du terrain. L'équipe mobile cherche continuellement à repenser son action et son organisation afin de maintenir le contact avec un maximum de personnes.
- Dans le contexte répressif actuel, notre action devient de plus en plus complexe. Le cadre de l'activité prostitutionnelle a été fortement bouleversé depuis 2003 avec l'adoption du délit de racolage passif, mais aussi avec le durcissement des lois sur l'immigration et le droit des étrangers. Les personnes travaillent généralement dans la crainte permanente d'être arrêtées, mises en garde à vue et parfois expulsées. Ce contexte a pour conséquences :
 - Le déplacement de la prostitution vers les marges de la ville,
 - Le développement d'une prostitution de plus en plus cachée par peur de l'arrestation,
 - L'augmentation de la mobilité des personnes, tant sur le plan géographique (à l'échelle locale, nationale et internationale), qu'au niveau des horaires et des méthodes de travail (dans la rue, par Internet...).
- En 2011, l'annonce de projets de loi visant la pénalisation des clients a contribué à maintenir un climat de crainte et de méfiance tant pour les personnes qui exercent la prostitution que pour ceux et celles qui en sont les client-e-s. Aussi, la communauté fait d'ores et déjà face aux conséquences qu'auraient la mise en place d'une telle loi : précarisation accrue, éloignement et recherche d'invisibilité au sein de l'espace public, mise en péril du temps de négociation avec le client, augmentation des agressions, augmentation de prises de risque...

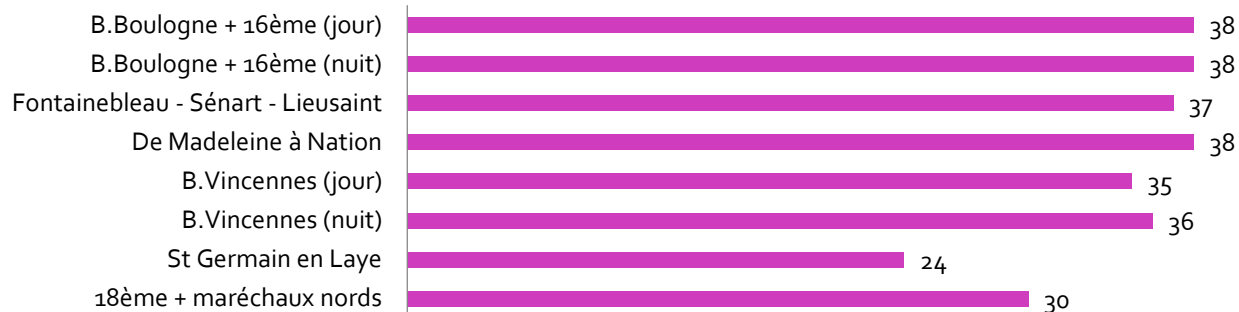
Modifications des circuits en 2011

- En 2011, le Bus des Femmes s'est encore une fois adapté aux évolutions de la voie publique parisienne.
- Dans le Bois de Boulogne en journée, face au nombre trop important de personnes rencontrées, deux circuits ont été réalisés en alternance pour pouvoir consacrer le temps nécessaire à toutes les personnes.
- Dans la Forêt de Fontainebleau, face à l'étendue de la forêt, des maraudes permanentes ont été réalisées dans le but d'aller à la rencontre des femmes signalées par les personnes déjà connues du Bus des Femmes. Le circuit est inversé une semaine sur deux, afin de voir le maximum de personnes.
- Dans le nord du XVIII^e arrondissement, face à l'augmentation du nombre de personnes rencontrées, des difficultés ont été rencontrées pour être présents auprès des personnes travaillant dans les secteurs de fin de circuit, notamment dans les 19^e et 20^e arrondissement de Paris.
- Le jeudi après-midi, plusieurs maraudes ont été effectuées pour aller à la rencontre des personnes travaillant dans les 9^{ème} et 10^{ème} arrondissement.
- Dans le Bois de Vincennes de nuit, face à l'augmentation du nombre de personnes rencontrées ou bien face aux multiples problèmes exprimés par les femmes, différents circuits ont été réalisés en alternance pour permettre la rencontre de toutes.
- En 2011, l'équipe mobile a également choisi de faire évoluer les horaires des permanences de nuit: A partir de 21h les mois d'hiver puis 22h les mois d'été.



276 permanences réalisées en 2011

Nombre de permanences par secteur



Sous-effectifs et problèmes techniques

- L'équipe du Bus est formée de 4 animatrices-agents de prévention à temps pleins auxquels s'adjoignent de façon ponctuelle en fonction des besoins des membres de l'équipe de l'abribus et des membres d'autres structures partenaires.
- Le véhicule du Bus des Femmes a présenté quelques problèmes techniques en 2011 dont un incident qui a nécessité trois semaines d'immobilisation au garage.



Accueillir, écouter et soutenir

Accueillir dans le Bus des Femmes

- Le Bus a été choisi par les personnes de la communauté en tant que lieu de rencontre, d'information, de convivialité et d'échange. Il s'agit d'un camping-car spécialement aménagé pour réaliser de l'accueil mobile.
- L'équipe mobile est là pour y accueillir toute personne qui se prostitue et pour lui proposer un moment de pause, voire une collation, à travers lequel ils/elles pourront échanger sur des sujets variés.
- De sa création à aujourd'hui, l'organisation des permanences d'accueil mobiles a évolué, mais s'attache toujours à respecter les principes fondamentaux de nos actions qui sont la convivialité, le non-jugement, le respect et la considération de la parole et de l'expertise communautaire.
- Nous assurons la présence des mêmes membres de l'équipe sur les secteurs. Cette continuité est essentielle: des relations et des rapports de confiance peuvent s'établir et permettre des discussions libres et ouvertes. La connaissance du terrain par l'équipe est également primordiale afin qu'elle puisse s'adapter au mieux aux évolutions: connaître un secteur, les habitudes des personnes rencontrées...tous ces facteurs sont à prendre en compte pour réaliser des permanences d'accueil mobiles de qualité tout en rencontrant un nombre de personnes assez conséquent.
- L'équipe mobile est identifiée et sollicitée par la communauté lorsqu'une personne rencontre une difficulté, ou est à la recherche d'une information. Aussi, elle répond et informe sur des sujets divers en ayant toujours pour principes fondamentaux le respect, le non-jugement, la considération de la parole de l'autre, et la valorisation de l'expérience.



Accueillir dans le local de la rue des amandiers

- L'Abribus est un lieu convivial où les personnes peuvent se rendre de 9h30 à 18h du lundi au vendredi (le mardi de 9h à 13h).
- C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien et d'orientation. Les personnes peuvent y échanger avec d'autres membres de la communauté du Bus des Femmes sur leurs conditions de travail et sur leurs droits, prendre part à des ateliers ou des programmes organisés, y être informées et accompagnées vers leurs droits.
- Si la plupart des personnes s'y rendent par l'intermédiaire des permanences mobiles du Bus des Femmes ou par une orientation intra-communautaire, de nombreuses personnes sont aussi orientées par d'autres associations, services sociaux et hospitaliers de la région.
- Le premier accueil des personnes au sein du local de l'association est assuré par la directrice qui présente la structure et fait une évaluation des besoins de la personne. Il s'agit aussi bien souvent d'évaluer si la personne fait bien partie de notre public.

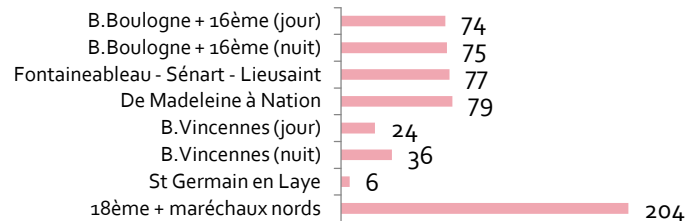




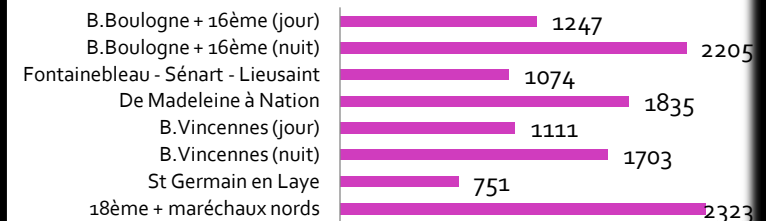
12 249 passages dans le Bus en 2011 – 575 nouveaux contacts

- En 2011, le nombre de passages dans le Bus est à peu près constant malgré une très légère diminution. En moyenne, l'équipe accueille 43 personnes par permanence d'accueil mobile, alors qu'elle en accueillait 47 en moyenne en 2010. Le maintien de la criminalisation du racolage, la chasse aux sans-papiers et la peur de l'expulsion conduisent les personnes prostituées à exercer leur activité dans des lieux de plus en plus cachés et reculés, ce qui rend plus difficile l'accès aux structures de prévention.
- Le nombre de nouveaux contacts est lui aussi en constante augmentation depuis 2005. Si les nouveaux circuits établis en 2010 le mercredi soir et le vendredi ont permis à l'équipe de créer un nombre important de nouveaux contacts, l'année 2011 a permis de réaliser un travail plus accentué sur la prévention du VIH/Sida et des IST, l'accès aux droits et aux soins ainsi que des orientations plus ciblées et plus efficaces.
- Dans certains secteurs, l'équipe reste toujours en difficulté pour recenser le nombre de premiers contacts, étant donné l'importante affluence dans le Bus en un temps déterminé.

Nombre de nouveaux contacts par secteur



Nombre de passages par secteur



8422 passages dans le local en 2011 – 181 nouvelles personnes

- Le local d'accueil de jour est ouvert de 9h30 à 18h du lundi au jeudi, le vendredi de 9h30 à 17h.
- Ces chiffres sont constants par rapport à 2010 même si nous observons une augmentation des nouveaux contacts.
- 181 entretiens d'accueil ont été menés par la Directrice de l'association à l'attention des nouvelles personnes et de l'évaluation de leurs besoins.



L'accueil communautaire: respect, non jugement et convivialité

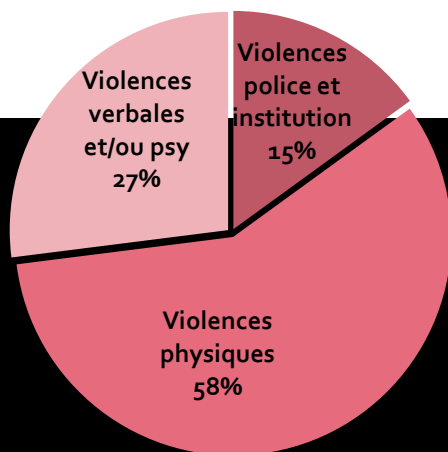
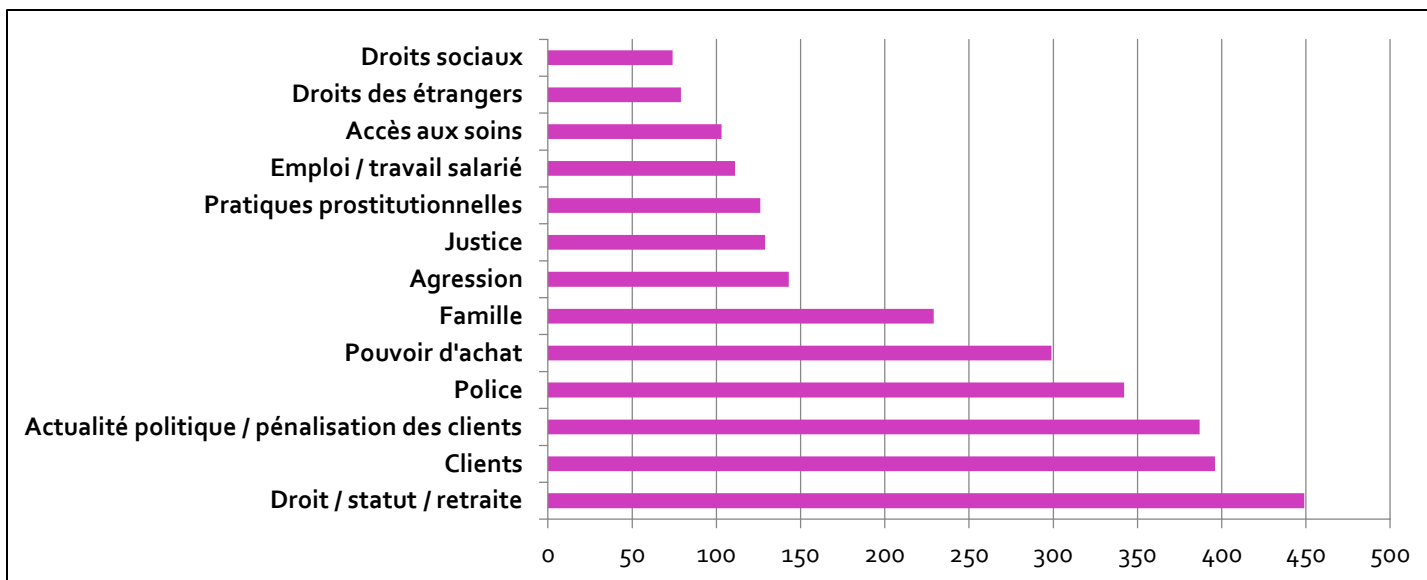
- Les animatrices communautaires accueillent les personnes dans le Bus des Femmes et dans le local de l'association. La dimension communautaire de nos actions est un des aspects majeurs dans la qualité de nos échanges.
- Les personnes rencontrées savent qu'elles peuvent y évoquer leurs préoccupations liées à leur activité prostitutionnelle et discuter d'égal(e) à égal(e) sur leurs pratiques, les difficultés spécifiques rencontrées dans le cadre de cette activité, d'éventuels problèmes de santé liés ou non à l'activité, des problèmes juridiques ou financiers... Chacun(e) vient y chercher les conseils d'un autre membre de sa communauté, la valorisation, la considération et le non-jugement.
- La convivialité est aussi une dimension fondamentale dans l'accueil des personnes. Dans le Bus des Femmes, il s'agit d'un moment de pause dans un cadre chaleureux, généralement apprécié au regard des conditions de travail parfois difficiles, un moment de détente où l'on peut prendre une collation et trouver du soutien.

Ecouter et créer des espaces de parole

- Dans le Bus des Femmes ou bien au local de l'association, chacun travaille à la création d'un espace de parole de qualité, où chacun pourra s'exprimer dans un cadre de non-jugement.
- Les échanges sont nombreux et peuvent traiter de sujets très variés. Certaines rencontres sont brèves, les personnes venant chercher quelques préservatifs et sachets de lubrifiants, éventuellement une boisson, avant de retourner travailler ; d'autres entretiens amènent à de longues discussions, qui vont des anecdotes de la vie familiale et amoureuse à des sujets plus préoccupants.
- Des espaces de parole individuels et collectifs sont ainsi mis à la disposition des personnes. Dans le Bus des Femmes, si la discussion est souvent collective, chacun peut solliciter un entretien individuel à l'écart du groupe. Au local de l'association, aux temps d'entretiens individuels peuvent s'associer des ateliers collectifs.



Thématiques générales des discussions dans le Bus



490 actes de violences rapportés à l'équipe du Bus en 2011

- Ces violences multiples et multiformes sont toujours aussi nombreuses et intolérables !
- Les agressions parfois d'une extrême violence se multiplient : les coups, les viols, les agressions sexuelles, les jets d'objets, les insultes, les vols, les actes humiliants, le non-respect des engagements fixés au départ,...Tous ces actes de violences dont peuvent être victimes les personnes prostituées sont fréquents et continuent d'être exercés la plupart du temps en toute impunité.
- En 2011, plus de 200 actes de violences physiques ont été rapportés à l'équipe du Bus. La répression et la criminalisation de la prostitution créent un contexte favorable aux agresseurs. Nous ne pouvons une fois de plus que déplorer et dénoncer ce triste constat.



Identifier les personnes victimes de traite (programme Patience)

- L'identification des personnes victimes de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle et la création d'un espace de parole, avec elles, autour des questions de contrainte et d'exploitation, sont des objectifs de travail importants, dans le Bus et au local.
- Ce travail demande beaucoup de temps, de tact et de professionnalisme.
- En particulier, l'équipe d'accueil mobile émet des signalements auprès de l'équipe, à partir de trois critères d'identification croisés :
 - 1/ Des signes de contrainte: physique ou psychologique de la part d'un tiers, traces de coups et blessures, incapacité de gérer librement ses horaires et ses conditions d'activités, souffrance psychologique aiguë , liberté de mouvement limitée ...
 - 2/ Des signes d'exploitation: conditions de travail relevant de formes d'exploitation par un tiers, absence de contrôle sur ses gains ou de capitalisation, servitude pour dette, incapacité de capitaliser librement ses revenus, obligation de supporter des horaires de travail trop importants et des pratiques prostitutionnelles non choisies...
 - 3/ Des signes de vulnérabilité: nécessitant une attention particulière au regard de risques d'exploitation par un tiers, tels que la minorité, le handicap, la maladie, la grossesse, l'incapacité de parler la langue française, l'isolement social, l'absence de documents d'identité...
- Au regard de ces différentes situations, l'équipe cherche à mettre en place différentes actions adaptées : en particulier la mise à disposition systématique d'un numéro de portable d'urgence et la mobilisation de relais communautaires ou de nos partenaires.
- Ainsi, en 2011, **102 nouvelles personnes** ont été orientées vers le local de l'association, dans le cadre spécifique du Programme Patience soit une moyenne de 8 nouvelles femmes par mois.



Protéger les mineur(e)s

■ Une attention particulière est portée à l'identification et à l'accompagnement des mineurs vers la protection. Pour ce faire, nous sollicitons deux associations partenaires spécialisées : Enfants du Monde – Croix rouge française et Hors la Rue . En 2011, 4 jeunes filles Nigérianes mineures ont été orientées à cet effet vers Enfants du Monde et 2 ont bénéficié d'une protection de l'Aide Sociale à l'Enfance au cours de cette année.



croix-rouge française

Partenariat avec Enfants du Monde (Croix Rouge Française)

- Merci à CHRISTIANE pour sa participation à 19 permanences d'accueil mobiles et son travail de médiation culturelle et d'accompagnement vers la protection des jeunes filles nigérianes mineures rencontrées au cours de l'année 2011.
- Depuis 2002, nous sollicitons l'association *Enfants du Monde* lorsque nous rencontrons des personnes mineures lors des permanences du Bus des Femmes. Un ou plusieurs membres de leur équipe se joignent alors à nous pour effectuer les accueils mobiles , aller à la rencontre de ces personnes et les accompagner vers une protection.
- En 2011, nous avons continué un travail mené intensément depuis 2008, auprès de la population nigériane et des nombreuses jeunes filles mineures que nous rencontrons sur plusieurs secteurs.
- En 2011, l'équipe d'Enfants du monde s'est jointe aux permanences du Bus des Femmes principalement le vendredi soir dans le 18^e arrondissement et le jeudi soir dans le Bois de Vincennes .



hors la rue



Partenariat avec l'association Hors la Rue

- Merci à ANTOINETA et FLORINA pour leur participation à 26 permanences d'accueil mobiles et leur travail de médiation culturelle et d'accompagnement vers la protection des jeunes filles Roumaines mineures et âgées de moins de 21 ans, rencontrées au cours de l'année 2011.
- Depuis 2010, nous avons établi un partenariat avec l'association Hors la rue, au regard de la présence de nombreuses jeunes filles roumaines âgées de moins de 21 ans et d'autres mineures, rencontrées surtout dans les 18^e et 19^e arrondissements, en particulier sur les boulevards extérieurs.



Prévenir le VIH et les IST

Information et mise à disposition de matériel de prévention 100.000 préservatifs distribués en 2011

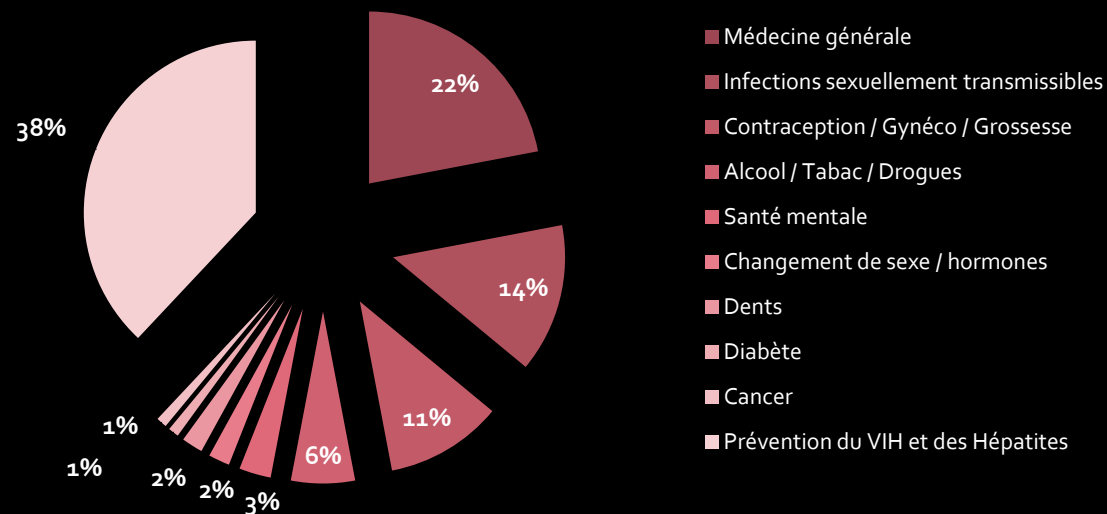
- Depuis sa création, le Bus des femmes réalise une mission de prévention du VIH, des hépatites et des IST.
- Il s'agit d'informer les personnes sur les **modes de transmission** des IST et de leurs symptômes, sur l'existence du traitement post-exposition au VIH, de mettre à leur disposition du matériel de prévention, de vérifier les techniques de pose du préservatif avec elles, mais aussi d'aborder d'autres thématiques liées aux pratiques sexuelles et à la qualité ou au type de matériel de prévention utilisé pour les différentes pratiques.
- Nous utilisons très régulièrement le « manège enchanté » pour vérifier les **techniques de pose** du préservatif et cette année encore de nombreuses personnes se sont essayées à cet exercice, réalisé dans la détente et la bonne humeur. Essayant de s'adapter au mieux aux conditions de travail des personnes rencontrées, nous avons varié les démonstrations en proposant aux personnes qui le souhaitent de le faire dans l'obscurité.
- L'utilisation du manège ne se réduit pas à la simple pose du préservatif mais permet également d'aborder d'autres thématiques liées aux pratiques sexuelles.
- Nous disposons également d'une valise de présentation des moyens de **contraception** et des outils de prévention qui nous permet de présenter aux personnes l'ensemble des techniques contraceptives.
- Dans ce cadre, nous mettons à leur disposition des préservatifs masculins de différentes tailles et du gel lubrifiant, parfois aussi des carrés de latex et des préservatifs féminins.
- Les actions de prévention doivent être **continuellement repensées et renouvelées** afin de s'adapter aux évolutions de la prostitution. Or, ce sont les prostituées elles-mêmes qui savent analyser les évolutions du terrain et élaborer les nouvelles actions à mettre en place afin de maintenir un travail de prévention de qualité. Pour être efficaces, nos actions de prévention doivent donc s'effectuer dans un processus véritablement communautaire, qui implique la participation active des personnes, dans la conception et la mise en place de ces actions. Nous nous sommes toujours attachées à faire valoir la parole, l'expérience et l'expertise communautaire car nous considérons que ce n'est qu'à l'intérieur de ce processus, qu'un travail de qualité sur la prévention, l'orientation et l'accompagnement, peut être réalisé.





Discussions autour des questions de santé

- Chaque permanence mobile et chaque secteur a ses propres spécificités.
- L'équipe mobile du Bus des Femmes tente d'adapter au mieux son travail de terrain aux secteurs dans lesquels elle se rend, et profite notamment du temps qu'elle dispose lors de longues permanences pour **effectuer un travail de qualité sur la prévention et l'éducation à la santé**, avec des personnes se prostituant dans des zones éloignées de la capitale et donc beaucoup plus isolées que d'autres groupes de personnes.
- Ce graphique représente les sujets les plus abordés dans l'ensemble des permanences mobiles. De nombreuses thématiques de santé sont abordées lors des permanences mobiles, notamment des questions sur le VIH/Sida et les traitements rétroviraux, les hépatites, la santé gynécologique et la contraception, la médecine générale, la cancer, les problèmes liés à la vieillesse, les questions liées au changement de sexe, les addictions...

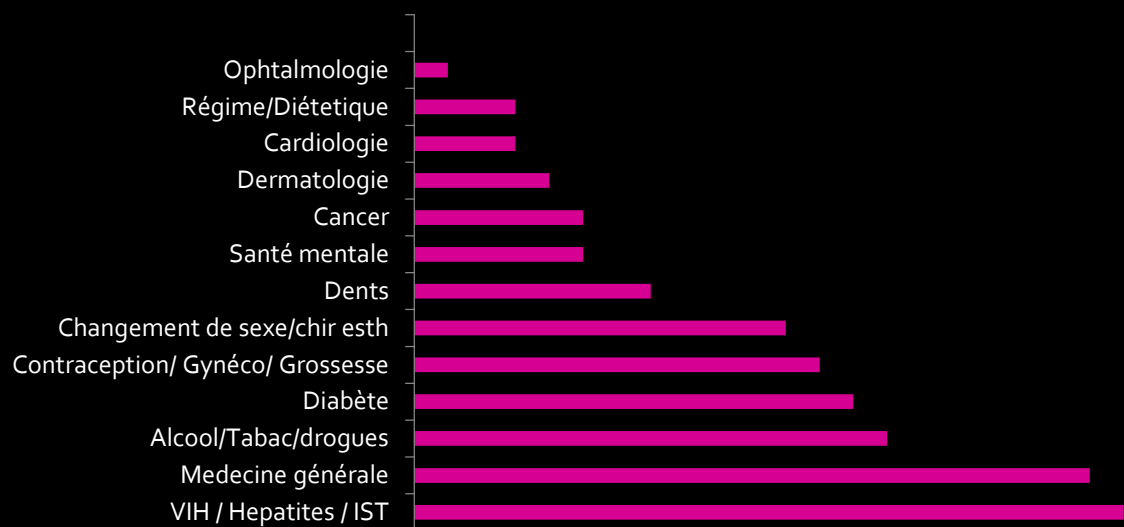




Lundi jour et nuit: Bois de Boulogne et XVIe

- Sur l'ensemble de ces secteurs, l'équipe mobile rencontre en moyenne 40 à 60 personnes par permanence, de jour comme de nuit. La grande diversité des personnes rencontrées, tant au niveau des nationalités que des âges ou des situations personnelles, économiques, administratives et familiales, demande à l'équipe des connaissances variées et pluridisciplinaires.
- L'équipe mobile est fortement sollicitée sur des questions liées aux VIH, à la prise de risque, et aux traitements d'urgence. L'identité sexuelle et de genre, les protocoles de changements de sexe, la prise d'hormones, la chirurgie esthétique et l'injection de silicone sont des problématiques récurrentes auxquelles l'équipe tente d'apporter un soutien, des réponses et des orientations efficaces face à des situations parfois préoccupantes.
- La consommation d'alcool et de produits psycho-actifs fait aussi l'objet d'un travail et d'une attention particulière de la part de l'équipe qui tente régulièrement de mettre en place des focus-group dans le Bus sur ces thématiques.

	Nombre de passages	Nouveaux contacts
2009	3 313	232
2010	3 737	213
2011	3 452	149

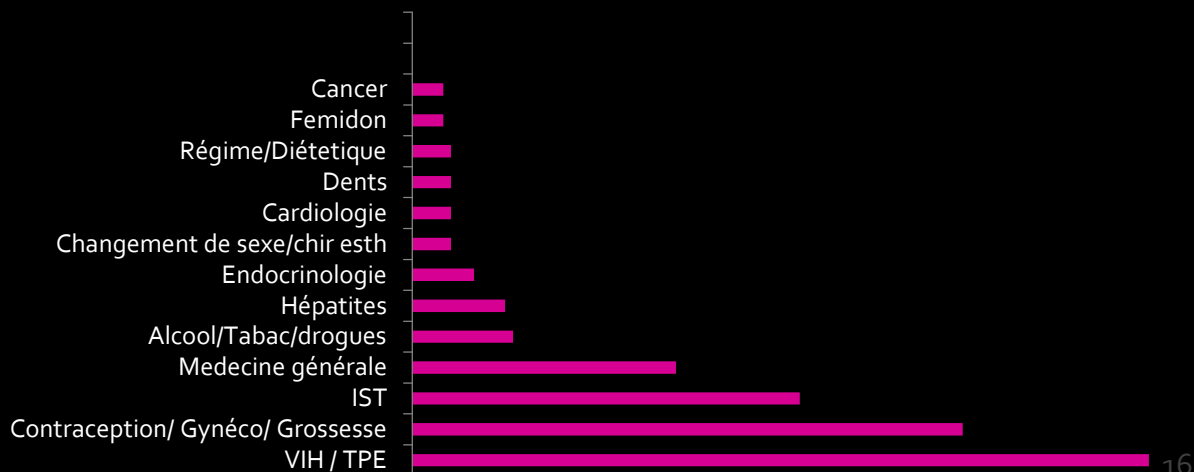




Mercredi journée : forêt de Fontainebleau, Sénart, Brunoy, Lieusaint

- Sur cette permanence, l'équipe mobile est fortement sollicitée sur les questions de santé. Les personnes rencontrées sont originaires majoritairement des pays de l'Est (Bulgarie et Roumanie) ; quelques femmes françaises et camerounaises travaillent également dans ces secteurs.
- Beaucoup de femmes originaires de Roumanie ou de Bulgarie n'ont aucune couverture sociale en France et l'accès aux structures de santé reste difficile pour ces personnes pourtant européennes.
- Les sollicitations sur des problèmes de santé (gynécologie, VIH, IST, ruptures de préservatifs...) et des demandes d'accompagnements physiques sont nombreuses. En 2011, la chargée de mission a réalisé plus de 25 accompagnements vers des structures de soins.**
- Afin de favoriser l'autonomie des personnes dans leurs démarches de soins, l'équipe cherche à créer et à améliorer les partenariats avec des structures de santé du 77 et du 91. La rencontre avec des acteurs de santé des plannings familiaux, des centres médico-sociaux ou encore des médecins généralistes sensibilisés aux difficultés d'accès aux soins nous ont permis d'améliorer les prises en charge et suivi médicaux des personnes rencontrées sur ces secteurs. En 2012, nous continuerons ce travail de recherche de partenariat mais aussi de formations des acteurs du secteur médico-social du 77.
- Cette permanence longue permet à l'équipe d'avoir du temps pour chaque personne et de faire un travail de prévention et d'éducation à la santé de qualité pour des personnes souvent jeunes et assez isolées.

	Nombre de passages	Nouveaux contacts
2009	819	37
2010	767	67
2011	1 074	77

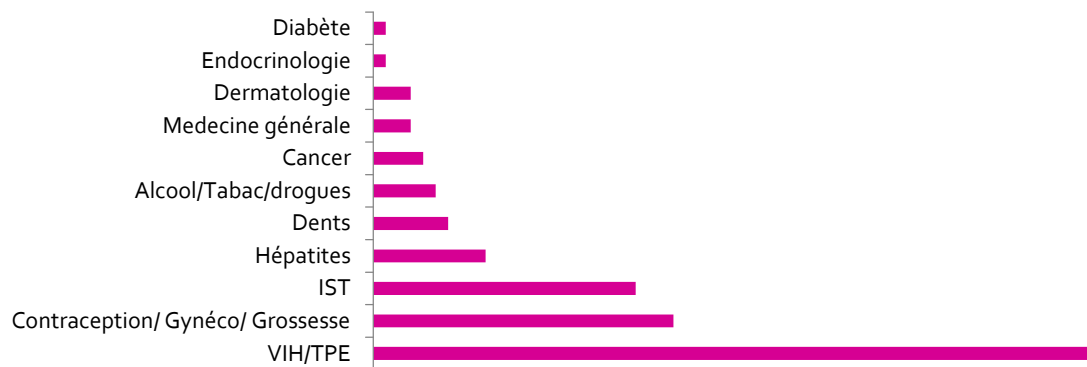




Mercredi soir : 17e, Madeleine, Bessière, Joubert, maréchaux nord, Belleville, Nation

- Le circuit de cette permanence a été totalement repensé depuis la fin de 2009, et l'embauche d'une nouvelle animatrice. L'équipe s'est réorganisée et va au contact d'une population très variée et qui ne rencontrait jamais le Bus des Femmes.
- Des femmes, des travestis et des personnes transsexuelles, des françaises, des sud-américaines, des chinoises, des bulgares et des roumaines, des jeunes et des moins jeunes, des anciennes et des nouvelles....Telle est la diversité des personnes rencontrées lors de cette permanence.
- Les discussions et les sollicitations auprès de l'équipe mobile le sont tout autant : **les questions de prévention VIH/IST restent bien sûr primordiales, mais les demandes portent également sur la santé gynécologique, la consommation de produits psycho-actifs, la santé mentale, ou encore la chirurgie esthétique.**

	Nombre de passages	Nouveaux contacts
2009	558	59
2010	1841	142
2011	1835	79

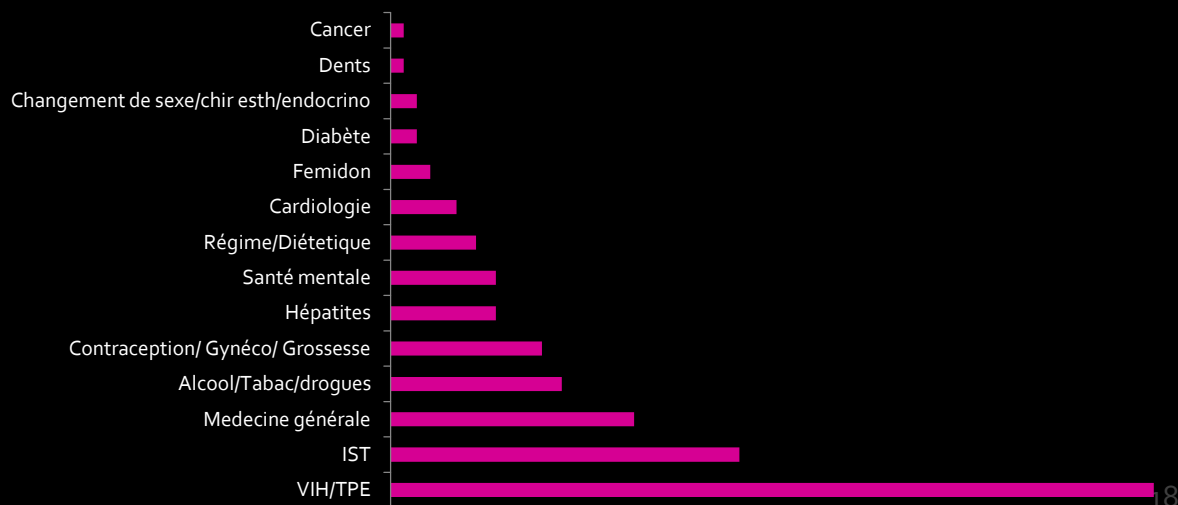




Jeudi jour et nuit : le bois de Vincennes et la porte Dorée

- 2009 et 2010 avaient été marqué par une importante augmentation du nombre de personnes rencontrées la nuit. En 2011, le nombre de passages reste constant, avec en moyenne 32 personnes rencontrées en journée au Bois de Vincennes et à la Porte Dorée, et 47 passages la nuit.
- Les thématiques « santé » abordées dans le Bus sont multiples. Une grande majorité des personnes rencontrées sont des femmes, âgées entre 40 et 60 ans et exerçant une prostitution dite « traditionnelle ». Les problèmes de santé qui les concernent sont donc divers et souvent liés au vieillissement du corps (problèmes dentaires, cancers, rhumatismes, gynécologie...).
- En 2011, nous avons également continué une action spécifique auprès des plus de 60 ans (information sur les droits à la retraite, discussions autour de la problématique du logement et des résidences sociales pour personnes âgées, difficultés financières liées à la baisse des revenus...). Nous observons quotidiennement une importante augmentation de la précarité, surtout pour les personnes prostituées vieillissantes. Nous continuons donc de mener des actions avec ces femmes autour des questions de statut de l'activité prostitutionnelle, de la retraite, et de l'accès aux droits fondamentaux.
- Dans ce secteur, l'équipe rencontre aussi des femmes plus jeunes (18-25 ans) qui ont souvent une expérience plus courte de la prostitution et à qui l'on propose régulièrement des temps de discussions et d'information sur le VIH, les IST et les pratiques prostitutionnelles, l'accès aux soins ou encore la prévention des violences.

	Nombre de passages	Nouveaux contacts
2009	2202	256
2010	2489	56
2011	2814	34

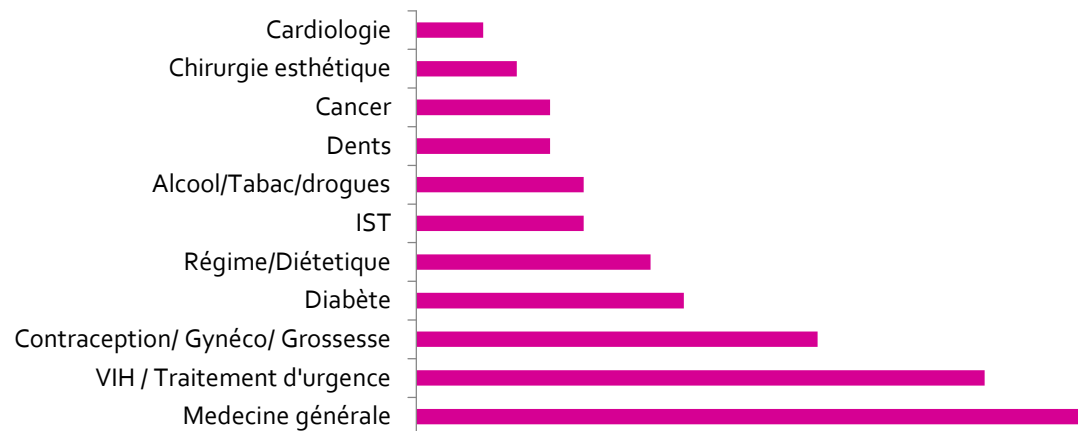




Vendredi jour : XIXe et Saint Germain en Laye

- En 2010, cette permanence avait elle aussi été réorganisée.
- L'équipe rencontrant peu de personnes dans les forêts des Yvelines, elle a créé un nouveau parcours qui lui permet d'aller dans le 19^{ème} arrondissement de Paris avant de se rendre dans le 78. Ainsi, en 2010 un grand nombre de nouveaux contacts ont pu être créé tout en conservant un passage régulier dans les secteurs déjà connus.
- Les personnes rencontrées sollicitent beaucoup l'équipe sur les questions de **prévention du VIH et les traitements, la santé gynécologique mais également le diabète et la surveillance de celui-ci.**
- Ici encore, l'équipe semble bien identifiée en tant qu'intervenant santé sur le terrain.

	Nombre de passages	Nouveaux contacts
2009	349	6
2010	1026	42
2011	751	6

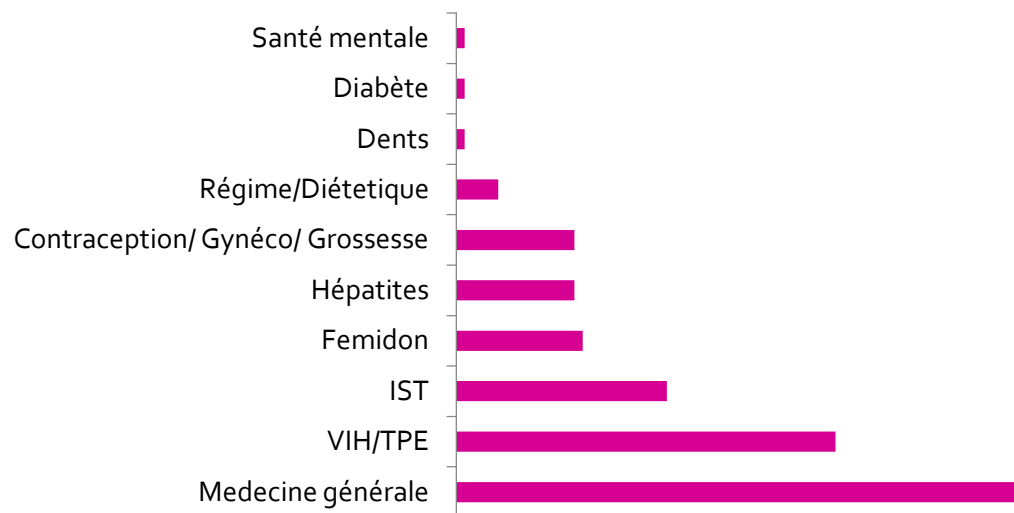




Vendredi soir : Marcadet, château rouge, maréchaux nord

- Cette permanence reste très chargée, en 2011 comme en 2010 avec un nombre de passages très important (environ 80 passages par permanence), et des sollicitations nombreuses.
- Nous rencontrons beaucoup de jeunes femmes, âgées entre 18 et 25 ans et qui ne maîtrisent pas toujours bien la langue française. Ces jeunes femmes, dont la plupart sont originaires de pays d'Afrique anglophone et quelques unes des pays de l'Est européen, ont de fortes demandes, tant sur le plan médical, social que juridique auxquelles l'équipe tente d'apporter des réponses, de l'information et des orientations efficaces sur notre local ou auprès de nos partenaires.
- Sur le plan médical, les discussions sont majoritairement orientées sur la médecine générale et l'équipe a réalisé de nombreuses orientations vers les hôpitaux de l'AP-HP et les PASS.

	Nombre de passages	Nouveaux contacts
2009	2898	171
2010	2689	141
2011	2323	204





Orientation vers l'Abribus

La méthodologie mise en place permet à l'équipe mobile d'effectuer des orientations et de donner directement des rendez-vous avec les différents pôles du local. Ainsi, en 2011, nous avons orienté :

- 83 personnes vers le professeur de français et d'informatique
- 64 personnes vers la directrice pour des domiciliations administratives
- 67 personnes vers l'assistante sociale
- 44 personnes vers la conseillère emploi-formation
- 33 personnes vers la permanencière de la sécurité sociale
- 11 personnes vers la chef de projet TEH
- 30 personnes pour des accompagnements physiques vers des structures de santé
- **Et plus de 260 personnes pour des participations à des ateliers communautaires de réflexion politique.**

Partenariat avec l'association ARCAT



■ Merci à **TAMARA** pour sa participation aux permanences d'accueil mobiles dans la forêt de Saint Germain et son travail de médiation linguistique auprès des personnes hispanophones.

■ Depuis 2004, l'association ARCAT participe aux tournées du Bus des Femmes du vendredi en journée et accueille au sein de son local, certaines personnes hispanophones rencontrées dans la forêt de Saint Germain en Laye



Favoriser l'accès aux soins

Orienter vers les structures de soins

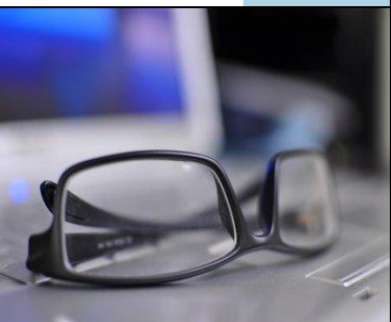
- Depuis le Bus ou le local de l'association, toutes les personnes de l'équipe répondent aux demandes d'orientations vers des structures de soins.
- Nous constatons que ces demandes sont très nombreuses. La clandestinité engendrée par la LSI entraîne une importante dégradation des conditions d'exercice de la prostitution, tant sur le plan économique et social, que plus grave, sur le plan sanitaire et sécuritaire.
- La précarisation accrue de la communauté prostitutionnelle a aussi pour conséquence la multiplication des prises de risque et la propagation des IST. En effet, les contraintes économiques sont toujours aussi fortes, les demandes de rapports non-protégés sont eux aussi en augmentation... Aussi, certaines personnes peuvent être amenées à accepter des rapports sexuels dits « à risques » afin de s'assurer un minimum de gains pour assurer les besoins essentiels.
- La pénalisation de la prostitution (qu'elle vise les prostituée-e-s ou les client-e-s) aura donc toujours des conséquences sur la santé, notamment sur la prévention du VIH/Sida, des Hépatites et des IST. En 2011, nous en avons encore fait le triste bilan.
- Malgré des connaissances accrues de l'ensemble de la communauté sur les risques sanitaires de rapports sexuels non-protégés, les pressions économiques et policières sont parfois telles que la santé peut passer au second plan.
- L'orientation vers l'accès aux soins se heurte toutefois à de nombreux obstacles: la peur du jugement et de la stigmatisation liée à la prostitution, la barrière linguistique, l'absence de papiers ou de sécurité sociale, la mobilité des personnes en réaction aux répressions policières, le refus des structures hospitalières de recevoir les personnes arguant que leur argent n'était pas « recevable » ou encore que l'accès à une méthode contraceptive les inciterait à avoir des rapports sexuels non-protégés ! Il s'agit donc d'un combat quotidien pour faire valoir les droits de ces personnes et de combattre l'ensemble des stigmates et des attitudes violentes, discriminantes ou victimisantes auxquelles peuvent faire face les prostitué-e-s, les migrant-e-s mais aussi les personnes transsexuelles .
- Dans le cadre de notre travail d'accès aux soins, le travail partenarial avec les permanences d'accès aux soins de santé (comme la PASS de l'Hôpital Saint-Antoine ou celle de l'Hôtel Dieu) et avec la permanence de la sécurité sociale au sein de l'association (une fois par semaine) est primordial. Nous travaillons également en lien avec les centres de planification, notamment celui du 11^{ème} arrondissement.





HULFVYTRHRHDEZXXE	12/10e
BYHNCLOHOTAUSZ	11/10e
MRTVFUHECXOZD	10/10e
DLVATBZUEHSN	9/10e
RCYHOFMESPA	8/10e
EXATZHDVN	7/10e
YOELKSFDI	6/10e
OXPBZD	5/10e
NLTA VR	4/10e
OHSUE	3/10e
M C F	2/10e
Z U	1/10e

Sylvie Rochet



- Certaines personnes migrantes rencontrées n'ont pas de sécurité sociale en début de suivi par méconnaissance du système ou parce qu'elles n'ont pas accès à l'AME (il faut, en effet, prouver trois mois consécutifs de présence en France). Les PASS permettent ainsi un accès aux soins rapide et facilité, même en cas d'absence de couverture. De plus, ces instances sont sensibilisées aux questions de précarité, ce qui facilite l'adhésion des publics les plus fragiles.
- L'assistante sociale oriente également vers des associations comme Médecins du monde pour l'obtention de lunettes, ou vers les centres de santé, et recherche également des relais auprès des médecins de ville quand l'ouverture des droits le permet (ce qui reste compliqué, surtout pour les bénéficiaires de l'AME).
- Dans le cadre des cours de français aussi, il s'agit souvent d'une occasion de faire un point sur la nécessité de porter ou non des lunettes. Si les étudiant(e)s pensent en avoir besoin, un rendez-vous est pris avec un ophtalmologue. Et c'est aussi l'occasion de faire le point sur leur accès aux droits et d'orienter si nécessaire vers la permanence de la sécurité sociale. Toutefois, l'obtention de lunettes reste problématique car en général ces personnes ne bénéficient pas d'une sécurité sociale suffisante pour en obtenir sans engager de frais (du fait de l'Aide Médicale Etat ou de l'absence de couverture), ce que leur situation précaire ne leur permet pas. C'est pourquoi nous orientons ces personnes de manière privilégiée vers la permanence opticien de « Médecins du Monde - Parmentier » à Paris ou vers l'association Lunettes Sans Frontières, qui fournissent des lunettes aux personnes en situation de précarité.
- L'assistante sociale oriente également, si besoin, sur des lieux de soutien psychique (centre Minkowska, centre de psychotrauma, psychiatres privés, Centres Médico-Psychologiques...), mais cette orientation est rendue difficile par les barrières linguistiques et culturelles existant entre le soin psychique et le public migrant, ainsi que par les logiques de sectorisation (les personnes ayant pour beaucoup comme seule adresse une élection de domicile administrative qui ne correspond pas à leur lieu réel de résidence et qui est ainsi souvent refusée).



Accompagner les personnes vers des structures de soins

85 personnes accompagnées physiquement en 2011

- Face aux nombreuses difficultés verbalisées, nous favorisons pour ceux et celles qui le souhaite un accompagnement physique auprès de structures hospitalières partenaires. L'équipe se tient à la disposition des personnes rencontrées et propose si nécessaire un accompagnement physique lors de différentes démarches médicales ou administratives. Ces accompagnements physiques ont un rôle essentiel : ils permettent aux personnes d'être en confiance et de réaliser une démarche qu'elles n'auraient ou n'arrivaient pas à faire seules. Aussi, ils permettent de jouer un rôle de traducteur et ainsi de s'assurer que la personne accompagnée a compris l'intégralité des propos et a également pu se faire entendre et comprendre.

En 2011, les personnes ont été accompagnées vers les différentes structures suivantes:

- Hôpital Hôtel Dieu (consultations Gynéco - centre de diagnostic - espace Santé Jeunes)
- Hôpital St Antoine (polyclinique Baudelaire)
- Hôpital Bichat (consultations - IVG)
- Hôpital Trousseau / les Bluets (consultations - IVG - sortie après IVG)
- Hôpital Lariboisière (consultation maternité - inscription maternité - Centre de planification)
- Hôpital la Pitié Salpêtrière (maternité)
- Hôpital la Pitié Salpêtrière (stomatologie)
- Hôpital de Villeneuve St Georges (consultation urgence gynéco)
- Hôpital St Louis (consultation échographie)
- Laboratoire d'analyses médicales (tests de grossesse)
- Centre médical Edison (échographie)
- Planning Familial de Champerret - Lariboisière - 18^{ème} Pôle Goutte d'Or - 13^{ème} et Saint-Denis (bilan gynécologique et sanguin, conseil), Planning familial Horizons, Planning familial de Melun
- Femmes relais 20^{ème} (vaccination hors les murs)

35 accompagnements au dépistage ont été réalisés

Soutenir la contraception et l'accès aux IVG

- Dans le Bus des femmes, nous disposons également d'une valise de présentation des moyens de contraception et des outils de prévention qui nous permet de présenter aux personnes l'ensemble des techniques contraceptives.
- La question de la contraception est en effet très souvent abordée par les personnes rencontrées. C'est pourquoi, nous favorisons l'échange d'informations et les orientations à ce sujet.
- En 2011, de nombreuses femmes nous ont sollicité pour les aider à accéder à l'IVG. La plupart des demandes étaient liées à des difficultés d'accès liées à l'absence de documents d'identité ou de sécurité sociale.



De Médecine sans RDV - PASS
1 Place du Parvis Notre Dame
75181 PARIS Cedex 04
Tel : 01 42 34 82 34 poste 25 51
Fax : 01 42 34 86 32

A LES AMIS DU BUS DES FEMMES
58 rue des Amandiers
75020 PARIS
Tel: 01 43 14 98 98
Fax: 01 43 14 91 73

Fiche de liaison médico-sociale

Mademoiselle ... est venue à la consultation de médecine sans RDV - PASS, le 01.03.11.

En accord avec la patiente, et afin d'améliorer son suivi, nous vous tenons informer de la prise en charge que nous lui avons proposée.

Sur le plan médical :
Nous lui avons prescrits des traitements ☒ Oui, Non
Ces traitements seront délivrés par la pharmacie de l'Hôtel Dieu ☒ Oui, Non
Nous lui avons demandé de réaliser des examens complémentaires ☒ Oui, Non
Date : 01.03.11

Nous lui conseillons de revenir en consultation ☒ Oui, Non
Date : 01.03.11

Sur le plan social :
Elle a rencontré l'assistante sociale ☒ Oui, Non
Elle doit revoir l'assistante sociale ☒ Oui, Non
Elle a bénéficié d'un bordereau PASS - Hôtel Dieu ☒ Oui, Non

Date : 01.03.11 Docteur: Bien Godin

Partenariat avec la CPAM de Paris: 178 personnes reçues en 2011

- L'instruction des dossiers de sécurité sociale est fondamentale dans le parcours d'accès aux soins des personnes que nous accompagnons.
- C'est pourquoi, nous accueillons une permanence de la CPAM de Paris au sein de l'Abribus depuis septembre 2004. En 2011, 38 permanences ont été ainsi réalisées et ont pu permettre à 178 personnes d'être reçues.
- Cette permanence permet aux personnes d'être reçues par une conseillère technique et sociale détachée une matinée par semaine pour notre public. Elles peuvent y obtenir des informations sur leurs droits et faire procéder à l'instruction de leur dossier.

Partenariat avec l'hôpital Saint Antoine – Permanence Baudelaire

- Depuis juin 2010, nous avons mis en place une permanence d'accueil les jeudis après-midi au sein du PASS Baudelaire de l'hôpital Saint-Antoine.
- En 2011, nous y avons réalisé 33 permanences et reçu 35 personnes lors de 86 entretiens.

Partenariat avec l'hôpital de l'Hôtel Dieu – Centre de diagnostic

- Depuis 2010, nous avons aussi mis en place un partenariat avec le PASS du centre de diagnostic de l'hôpital Hôtel Dieu, en direction duquel nous avons orienté un grand nombre de femmes, dont une grande majorité de nigérianes anglophones, en demande de consultation gynécologique et de dépistage avec un médecin parlant l'anglais, et ne possédant souvent pas de couverture médicale.
- Une fiche de liaison a été définie entre l'association et l'hôpital à la fin de l'année 2010 pour faciliter la venue des personnes.
- Toutes les nouvelles jeunes femmes rencontrées en 2011 ont été orientées vers ce service et la plupart des femmes rencontrées en 2010 y ont poursuivi leur suivi médical.



En 2011, 5 ateliers collectifs ont été réalisés:

- Santé 1 « Corps Féminin »
- Santé 2 « Contraception »
- Santé 3 « IST, VIH »
- Santé 4 « Hépatites »
- Accès aux soins 1 « le parcours de soins et la PASS ; La sécurité Sociale»



Nos partenaires en 2011 :

- La PASS de l'hôpital l'Hôtel Dieu
- La PASS de l'hôpital Saint Antoine
- Le planning familial HORIZON – Les Bleuets
- L'Association SOS Hépatites

Projet « Santé – Liberté » (programme Patience)

- Dans le cadre du Programme Patience pour la promotion de l'identification et de la parole des personnes victimes de traite, le projet « Santé-Liberté » vise à renforcer l'émancipation des personnes victimes de traite en s'appuyant sur le lien étroit entre santé et liberté. Plusieurs objectifs ont été réalisés en 2011 :
- Production collective d'outils d'informations sur la santé :
 - Réalisation de fiches récapitulatives de chaque atelier de santé, par les femmes nigérianes membres de la classe « santé-liberté, à partir des interventions des partenaires médico-sociaux lors des groupes de travail
- Valorisation du travail collectif mené par la classe « santé-liberté »:
 - Présentation des fiches thématiques réalisées par la classe « santé-liberté », par d'autres élèves soutenues par la professeur de FLE, auprès des autres classes de l'école de français de notre association.
 - Utilisation de ces fiches pour diffuser les informations de santé auprès des autres élèves et mise à niveau de leurs connaissances en la matière.
 - Promotion sanitaire auprès de tous les élèves des ateliers de FLE de l'association à partir des outils produits par la classe « santé-liberté » en partenariat avec les partenaires médicaux-sociaux du projet.
- Promotion du travail de médiation des femmes nigérianes et valorisation des médiatrices :
 - Identification des femmes relais jouant un rôle de médiateur dans le cadre collectif des ateliers de santé et des cours de FLE de l'association.
 - Mobilisation de ces femmes dans le cadre du projet « santé-liberté ».
- Bien que plusieurs acteurs médico-sociaux parisiens aient manifesté une forte volonté de participer au projet, la mise en place de ces ateliers s'est parfois heurté à certains obstacles institutionnels (demande de valorisation hiérarchique lente à obtenir), disponibilité délicate des médecins, demande de rétribution des intervenants etc...
- Nous avons eu plus de difficultés à trouver des intervenants sur les questions d'accès aux soins plutôt que sur des questions de santé précises. De plus, il n'a pas toujours été facile de coordonner l'équipe en interne.
- **43 femmes ont participé aux ateliers « Santé-Liberté » en 2011.**



Favoriser l'accès aux droits

Une action globale autour de l'accès aux droits

- En lien avec les demandes formulées par la Communauté du Bus des femmes, l'association cherche à construire différentes passerelles vers le droits commun.
- Dans cette optique, plusieurs pôles ont été mis en place ces dix dernières années, qui travaillent de manière transversale, afin de promouvoir:
 - l'accès aux droits sociaux,
 - l'accompagnement dans et vers l'emploi et la formation,
 - l'enseignement du français comme réponse aux demandes d'autonomie des personnes,
 - l'accompagnement des personnes victimes de traite vers l'accès aux droits spécifiques en matière de protection.

822 personnes domiciliées au Bus des Femmes en 2011

La domiciliation administrative est une base de travail essentielle pour permettre l'accès aux droits des personnes sans domicile fixe.

L'association dispose d'un agrément de la Préfecture de Paris pour la domiciliation administrative des personnes sans domicile fixe. La directrice reçoit les personnes pour toute demande d'élection de domicile ou de renouvellement, puis elle délivre les attestations d'élection de domicile. Cette domiciliation permet aux personnes de recevoir leur courrier et d'accéder, pour certains, à la couverture médicale. En 2011, elle a permis à 368 personnes de bénéficier d'une couverture médicale.

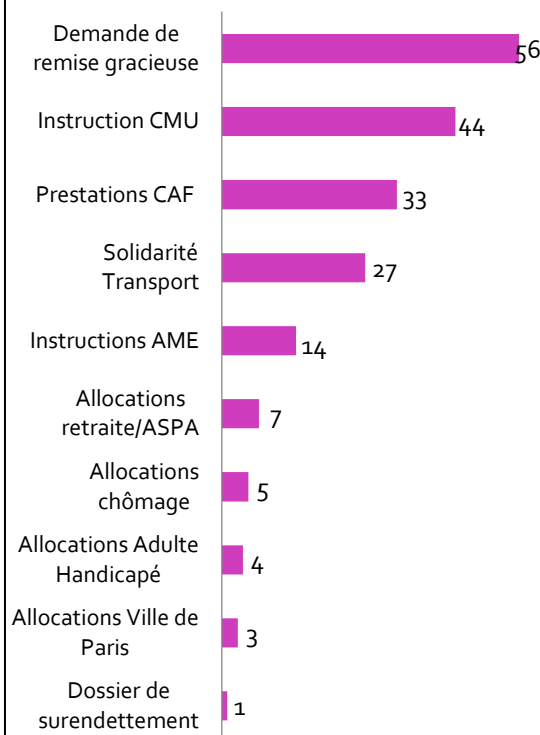
En 2011, la directrice a mené **500 entretiens dans le cadre du suivi ou de l'ouverture d'élections de domicile administratif**.
128 nouvelles personnes ont eu accès à notre domiciliation.

55 personnes accompagnées physiquement en 2011

En 2011, 55 personnes ont bénéficié d'un accompagnement physique auprès des structures extérieures du droit commun pour favoriser leurs accès aux droits, auprès des bureaux de la CPAM Surmelin et République, des Assedic Créteil et Saint-Denis, des banques (ouverture de compte), de la Banque de France, des commissariats du 20^{ème} (main courante - dépôt de plainte – déclarations de perte de papiers), du 12^{ème} (main courante - dépôt de plainte – déclarations de perte de papiers) ou du 14^{ème} (convocation), du Palais de Justice (dépôt de dossier de demande d'aide juridictionnelle), du tribunal d'Instance du 18^{ème}, de la Préfecture Bobigny, de l'OFPPA, des PAD, de la Mairie du 20^{ème}, de l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement, de l'ASE.



Démarches d'ouverture de droits



1/ Le pôle social: une passerelle vers le droit commun

297 personnes suivies au pôle social, 1 439 entretiens individuels réalisés

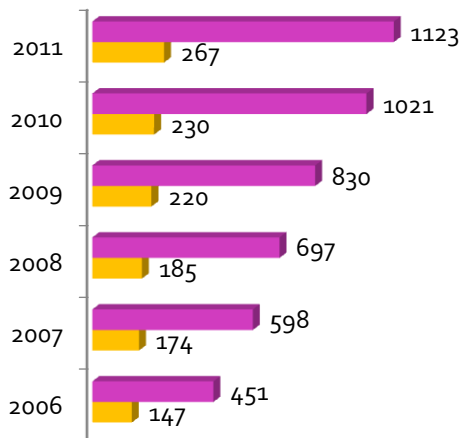
Dont 30 personnes suivies dans le cadre du programme Victoria, 316 entretiens individuels réalisés

- Le pôle social a été créé sur demande de la communauté, confrontée à des difficultés d'accès au droit commun liées à la forte stigmatisation de l'activité prostitutionnelle par le secteur social.
- Le travail de l'assistante sociale au sein de l'association est ainsi basé sur le respect du choix prostitutionnel et sur un non-jugement, participatifs de la vision portée par l'association.
- Sa fonction principale est ainsi de favoriser l'accès aux droits des personnes prostituées ou ayant connus la prostitution, et d'être une passerelle vers le droit commun. Elle écoute, soutient, accompagne, conseille, oriente, en fonction des demandes qui lui sont adressées et des projets de vie des personnes qu'elle rencontre.
- Pour ce faire, elle travaille en lien avec les autres pôles de l'association et avec la communauté (partage des expertises). L'assistante sociale a aussi, en effet, un rôle d'observatoire des besoins et difficultés de la communauté et ce dans une perspective politique de reconnaissance des personnes prostituées.
- Les personnes sont généralement orientées sur le pôle social par l'équipe du bus (via une feuille de rendez-vous dédiés au bus) ou du local, ou en direct par des personnes de la communauté (après un entretien préalable avec la directrice). Elles viennent essentiellement de Paris et de sa proche banlieue (92, 93, 94 et 95), mais il n'y a pas de limite géographique.
- L'assistante sociale doit aussi bien souvent gérer l'urgence sociale : aide alimentaire via des tickets-service (grâce à une subvention de solidarité sida), orientation sur des associations caritatives (alimentation, vêture...), demandes d'aide financière au secteur au titre de l'aide sociale à l'enfance, liaison avec le 115 (une à deux fois par semaine en moyenne), accès aux soins urgents (notamment pour les femmes très enceintes arrivant tardivement à l'association et dans les hôpitaux)...
- L'accès aux soins et l'ouverture des droits sont prédominants dans les entretiens. C'est un axe fondamental du travail de l'assistante sociale au sein des « Amis du Bus des Femmes », qui se traduit par l'instruction de dossiers de Couverture Maladie Universelle (de base et complémentaire), par une aide dans les démarches pour obtenir l'AME ou accéder à une mutuelle, par des demandes de RSA, de Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, d'Allocation Personnalisée au Logement, d'Allocation Adulte Handicapé, par des liaisons régulières avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la CAF, et par une orientation et un accompagnement vers les lieux de soins (grâce aux stagiaires infirmiers notamment).
- Ce travail en partenariat (à l'interne et avec l'externe) s'étend à tous les domaines abordés dans le cadre du suivi (soins, enfance, hébergement, logement, ouverture des droits CAF, démarches de régularisation, budget...) et s'avère fondamental pour apporter une réponse sociale adaptée et satisfaisante pour la personne.

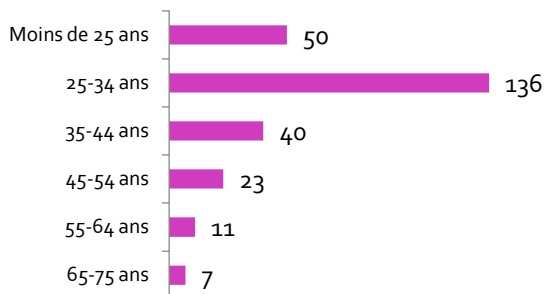


Evolutions 2006-2011

■ Nombre d'entretiens ■ File active



Nombre de personnes par tranche d'âge



Une file active en constante augmentation

- Depuis 2006, la file active est en forte augmentation, ceci en lien avec la précarisation du public dit traditionnel (installé librement dans l'activité depuis de nombreuses années), confronté à la crise économique, à la crise du logement, et au vieillissement; et également en lien avec la forte augmentation du nombre de prostituées migrantes (souvent en situation précaire compte tenu de leur statut administratif et de leur parcours).
- On peut noter par ailleurs un fort turn-over de la file active (130 nouvelles personnes en 2011) lié au travail de réorientation des personnes sorties d'exploitation, ayant choisi d'arrêter l'activité prostitutionnelle (relais vers les associations partenaires comme ARCAT, le PASTT, l'Amicale du Nid, ou vers le droit commun).

Une majorité de femmes jeunes et seules, avec ou sans enfants

- Les femmes sont très nettement surreprésentées dans la file active. Elles représentent en effet 89% du public du pôle social (les hommes 4%, et les personnes transgenres 7%). Ceci est lié à l'historique de l'association, créée par des femmes prostituées pour les femmes prostituées, et à la prédominance des femmes dans la prostitution.
- Concernant l'âge du public, on note une très forte proportion (70%) de moins de 35 ans.
- Cependant, est présente une part non négligeable de personnes vieillissantes ou âgées, généralement des prostituées traditionnelles confrontées à une baisse de leur activité, à des difficultés de santé, à des dettes au trésor public (liées à la répression de la prostitution via des amendes pour racolage ou mauvais stationnement) ou au vieillissement (désir de retraite), les mettant en difficulté sur le plan budgétaire et du logement. Ces femmes ont, en effet, généralement des loyers élevés dans le parc privé, ou vivent en hôtel au mois (d'où une pression économique forte) ; même si certaines sont propriétaires ou locataires dans le parc social.
- Les femmes sans enfant représentent plus de la moitié du public accueilli sur le pôle, soit 64 %.
- Mais du fait du nombre important de familles monoparentales avec enfant(s) en bas-âge (soit 32% de la file active) et de femmes enceintes (9%), l'assistante sociale travaille régulièrement autour de la parentalité, de la grossesse, de la santé de l'enfant, et de l'accès à un mode de garde (qui reste extrêmement compliqué et freine fortement l'accès des mères à des cours de français, à une formation, ou au marché de l'emploi).
- En effet, ces familles sont en majorité en situation très précaire : sans papiers ou en cours de régularisation, en hôtel 115 ou hébergées chez des amis à droite à gauche, souvent isolées et sans ressources, et avec des difficultés d'accès aux soins. L'assistante sociale est ainsi amenée à travailler en étroite collaboration avec la PMI, le 115, Solipam, et les maternités.
- Un partenariat avec le FASTI a été mis en place afin que les femmes puissent participer au cours de cuisine sans cuisson destinés aux familles vivant en hôtel (5 femmes ont participé de façon régulière en 2011).



Droit au logement : 93% de la file active en début d'accompagnement, dépourvue de logement autonome en 2011

La thématique hébergement/logement est également très présente dans les entretiens sociaux. Elle se traduit concrètement par des demandes d'hébergement, des demandes de logement social ou de résidences sociales, des dossiers de Fonds Solidarité Logement, ou une aide à l'entrée dans les lieux.

En effet, 93% de la file active en début d'accompagnement est dépourvue de logement, et vit ainsi bien souvent dans des hébergements précaires et inconfortables. Aussi 44% sont hébergés par des tiers, généralement de manière temporaire, payante, et sans possibilité de pouvoir utiliser l'adresse pour leurs démarches ; et 22% sont hébergés par le 115, en hôtel en grande majorité, avec les problèmes que cela induit (éloignement de Paris, problèmes de salubrité, changements réguliers, absence de cuisine...). Or ces deux catégories sont exclues des accords collectifs.

Ce constat difficile peut être relié au statut administratif ou aux faibles ressources d'une grande partie du public ; ainsi qu'au contexte parisien particulièrement difficile en terme de logement, dont témoigne le très faible pourcentage de personnes suivies vivant en logement social, et dont pâtissent les locataires du parc privé (pour beaucoup en attente d'un logement social depuis plusieurs années, et en difficulté pour payer leur loyer).

A cela, il faut ajouter la saturation du système d'hébergement en Ile de France, qui affecte en particulier les publics les plus en difficulté (les centres d'hébergement recherchant pour beaucoup des personnes proches de l'insertion, en vue d'une sortie rapide de la structure), notamment les personnes prostituées du fait de la stigmatisation de leur activité, et les migrants non régularisés.

Face à ces difficultés d'accès à un toit décent, l'assistante sociale soutient et accompagne les personnes dans leur recours auprès de la commission de médiation du DALO en vue d'une offre de logement ou d'hébergement (y compris les personnes non régularisées pour ce dernier point), et auprès du tribunal administratif si aucune proposition n'est faite dans le délai imparti.



Gérer l'urgence sociale : 39% de la file active est sans ressources

- 149 personnes sont soutenues dans le cadre de l'aide alimentaire (distribution de tickets services grâce au soutien de Solidarité Sida)
- 105 personnes orientées vers des associations caritatives pour l'alimentation et la vêtue (20^{ème} Chaise, Accueil et Partage, Secours populaire, Secours catholique, Restos du cœur...)
- 39 familles ont été accompagnées pour des demandes d'aide sociale à l'enfance
- Liaisons régulières avec le 115 (SIAO Urgence depuis novembre 2011)
- Accès aux soins urgents
- Par ailleurs, l'assistante sociale a également instruit des demandes d'aide financière à l'interne, grâce à un fonds interne dédié aux aides directes (18500 euro cofinancés par Solidarité Sida et la Ville de Paris). Ainsi en 2011, 97 personnes ont bénéficié de ces aides. Elles ont permis à 28% une aide à la régularisation (paiement de timbres fiscaux, de traductions d'actes de naissance, de frais d'obtention d'un passeport...), à 25% une aide alimentaire, à 25% le financement de nuitées d'hôtel ou de participations à un hébergement payant, à 6% le paiement de dépenses de santé non couvertes (médicaments, frais divers...) et à 11% la prise en charge de frais divers (loyer, charges...).

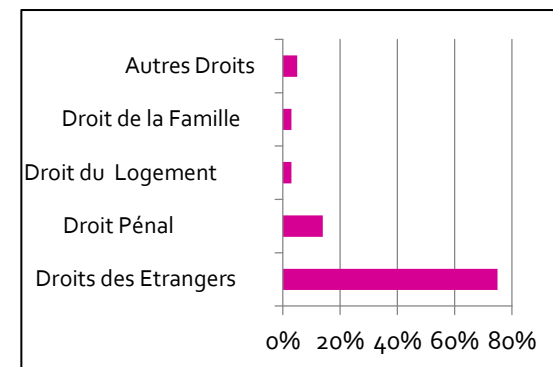


Accueil et droits des étranger(e)s

- L'assistante sociale accompagne également les personnes dans leurs démarches administratives, en particulier les personnes étrangères, celles-ci étant confrontées à des difficultés de compréhension de la langue et du système français, voire à des difficultés de lecture et d'écriture.
- Elle les aide également dans le long, difficile, et coûteux processus de la régularisation, qui nécessite un soutien technique (explications, aide à la composition du dossier...), financier (aides financières pour le paiement des timbres fiscaux) et psychologique (afin d'éviter le découragement) ; et ce en lien avec la permanence de Droits d'Urgence et avec des avocats partenaires, acceptant l'aide juridictionnelle (en cas d'obligation de quitter le territoire notamment).
- Le pôle social œuvre également dans l'accueil et le soutien des primo-arrivants ; public souvent en grande précarité, délaissé par l'action sociale classique, très isolé, et ainsi parfois en grande souffrance psychique. L'association, et notamment l'assistante sociale, joue ainsi un rôle d'ancrage et de relais soutenant pour ces personnes.
- Il est à noter qu'une partie du public est originaire de l'Union Européenne. Or ce public, et ainsi le pôle social dans le cadre du suivi mis en place, est confronté aux droits restrictifs accordés en France aux citoyens européens : pas de droit à l'Aide Médicale Etat en cas d'impossibilité de prouver l'absence de couverture sociale dans le pays d'origine (ce qui est souvent compliqué à obtenir, notamment pour les personnes originaires des pays de l'est), pas de droit aux prestations de la Caisse d'Allocations Familiales et au RSA en cas d'absence de titre de séjour (titre dont l'octroi est difficile pour les européens et conditionnée à un contrat de travail)...
- Le pôle social est en outre confronté aux limites de la réponse sociale pouvant être apportée aux personnes sans titre de séjour ou en cours de régularisation (qui représentent 70% de la file active) ; celles-ci n'ouvrant pas droit aux aides sociales légales, et n'ayant souvent pas accès au service social de secteur qui refuse dans plusieurs départements d'Ile de France de les recevoir, ou éprouve des difficultés à travailler avec un public non francophone.

Partenariat avec l'association Droits d'urgence

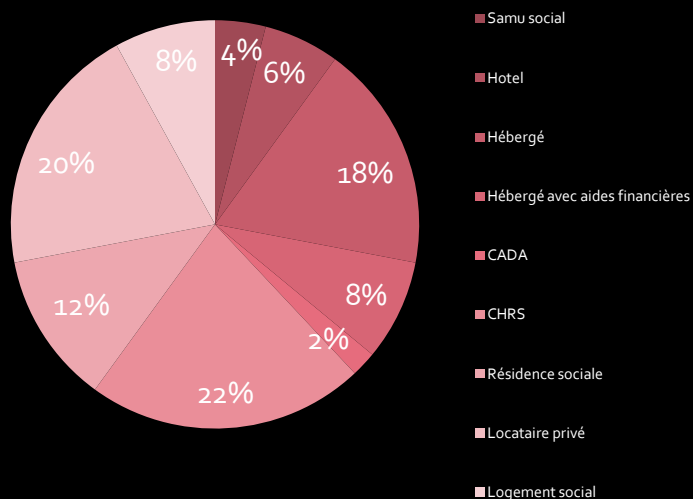
- L'association Droits d'Urgence effectue les permanences juridiques au local, 2 jeudi soir par mois.
- Des avocats et des juristes y apportent bénévolement des conseils juridiques.
- En 2011, **19 permanences** ont été assurées pour **54 personnes reçues**.
- Les principaux droits abordés sont le droit des étrangers et le droit pénal.
- Ils prennent en charge effective des dossiers (rédaction d'actes, recherches...)
- Ils peuvent proposer un accompagnement dans leurs démarches auprès des institutions judiciaires ou administratives.





- De même, nous avons par exemple beaucoup de difficultés à obtenir des passeports pour les personnes nigérianes. En effet, au cours de leur parcours de traite, elles ont souvent été enregistrées sous un faux nom pour obtenir un passeport biométrique (avec prélèvement d'empreintes).
- L'ambassade du Nigéria n'est donc pas en mesure de délivrer de nouveaux passeports dans ce cas là . Ces personnes sont pourtant parties civiles et reconnues comme victimes de traite. Elles pourraient bénéficier de droits inscrits dans l'article L 316-1 mais pour le moment, les préfectures d'Ile de France sont très réticentes à délivrer un statut à des personnes qui n'ont pas de passeport.
- Pourtant, la nécessité d'avoir un passeport pour bénéficier de l'article L316-1 n'est absolument pas mentionné dans la loi. Dans les faits, cela bloque le processus et c'est scandaleux. On se retrouve avec des personnes qui rentrent dans le cadre de la loi et qui pourtant n'ont pas de papiers.
- Cela va peut être limiter les chances de ces personnes de bénéficier d'indemnités, car il faut être régularisé pour avoir accès à la CIVI.

Situation locative



L'accès au logement ou à l'hébergement

- Les personnes suivies dans le cadre du Programme Victoria, sont souvent à l'entrée dans le programme dans des situations locatives très précaires. En effet, elles sont en amont dans l'impossibilité d'obtenir des droits soit du fait de la contrainte, soit du fait de leur situation administrative. C'est alors souvent la première demande formulée dans l'accompagnement que la recherche d'une situation plus sécurisante et pérenne.
- Pour autant, les dispositifs adaptés sont assez minces. En dehors du réseau Acsé, il n'existe pas ou peu d'hébergement spécialisé sur la région Ile de France pour les personnes ayant été victime de la traite des êtres humains, et malgré le code des familles insistant sur la priorité de ce public à accéder aux CHRS, cette priorisation est rarement appliquée.
- Cette année, des leviers ont tout de même pu être saisis et les situations ont évolués positivement pour 12 personnes du programme en 2011. Nous observons que les CHRS ayant accepté des candidates sont ceux pour lesquels un travail de sensibilisation sur les spécificités de notre public a été effectué (CHRS Altaïr, Fondation Mérieux).



2/ Accompagner individuellement vers et dans l'emploi

150 personnes accompagnées vers l'emploi et la formation, au cours de 858 entretiens, en 2011.

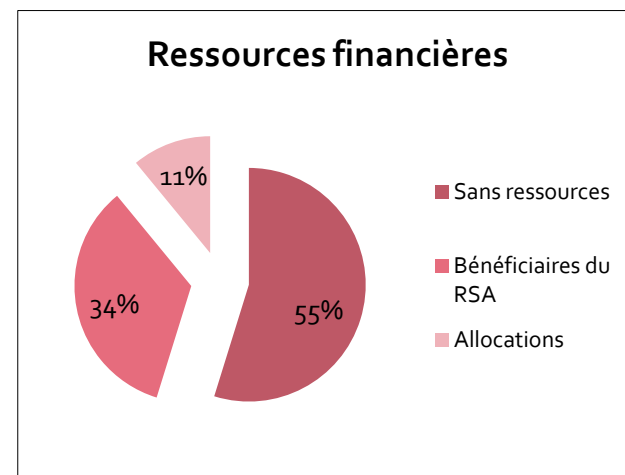
- Cette année encore, l'association a poursuivi son action d'accompagnement vers d'emploi et à fait de la qualification professionnelle une de ses priorités.
- L'accueil au sein du pôle emploi se fait après une évaluation des besoins de la personne effectuée par la directrice, et suite aux orientations réalisées par l'équipe mobile;
- Le programme « Pour un vrai choix, vers une nouvelle carrière » est destiné aux personnes prostituées qui ont fait le choix d'une réorientation de carrière et qui évoquent un réel désir d'arrêt de la prostitution, ainsi qu'aux personnes prostituées qui souhaitent rechercher un emploi leur permettant d'intégrer les dispositifs de droits communs tout en continuant leur activité prostitutionnelle.
- La chef de projet intervient également sur le programme « Victoria » destiné aux personnes victimes d'exploitation sexuelle, souhaitant s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle en France.

Définir un projet professionnel adapté en tenant compte de l'urgence

Un temps de réflexion et d'analyse est pris avec la personne pour lui permettre de clarifier ses aspirations et ses compétences tout en tenant compte de son environnement socio économique. Ce temps permet de dégager les stratégies d'action à mettre en place : recherche d'un emploi à temps plein ou à mi-temps, recherche de formation ou création d'activité.

Les personnes ayant arrêté de se prostituer doivent rapidement trouver une source de revenu et sont contraintes de se consacrer plutôt sur la recherche d'emploi alimentaire que sur la définition d'un vrai projet de vie.

La définition du projet professionnel et son aboutissement se trouvent souvent ralentie par l'urgence financière dans laquelle se retrouvent les personnes reçues. De plus, de nombreuses contraintes et difficultés (mode de garde, logement santé,...) viennent s'y ajouter, il est donc souvent difficile d'aboutir à un réel projet professionnel.





Palier aux freins à l'emploi et favoriser l'autonomie

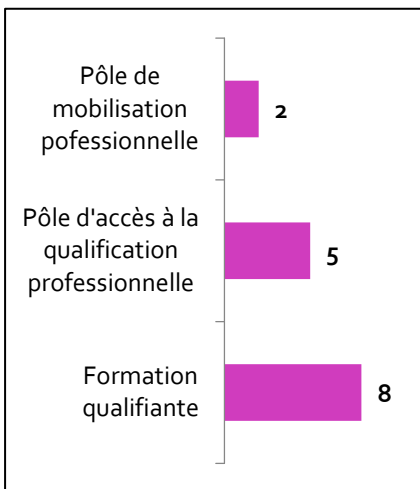
- Pour favoriser la résolution des problèmes sociaux bloquant l'aboutissement du projet, un suivi social est proposé aux personnes qui le souhaitent. Ainsi 80% des personnes suivies au pôle emploi ont également été suivies par une assistante sociale de l'association pour la résolution d'un problème spécifique ou lors d'un suivi social global.
- En 2011, le problème du mode de garde a été particulièrement présent, avec une augmentation du nombre de femmes ayant de jeunes enfants à charge : **25% des personnes reçues sont de très jeunes mères isolées et 70% d'entre elles sont sans mode de garde**. L'interruption de notre partenariat avec la halte garderie « Les Poussins d'Annam » suite à leur fermeture nous amène à rechercher activement d'autres solutions.
- De plus, les problèmes de logement, de santé et de régularisation administrative sont toujours de sérieuses préoccupations qui freinent considérablement l'accès à l'emploi. **En effet, 60% des personnes suivies sont hébergées par un tiers ou à l'hôtel, 10% sont en CHRS ou en foyer, 10% sont hébergée par le 115 et seulement 20% sont locataires en logement intermédiaire ou autonome.**

Favoriser l'accès à la formation

- L'accès à l'emploi se trouvant considérablement favorisé pour les personnes ayant obtenu une qualification ou une certification professionnelle, nous encourageons donc les personnes, lorsque la situation le permet, à suivre une formation afin de gagner en assurance et en compétence dans leur futur emploi. Toutefois l'accès à la formation n'est pas toujours possible.

Accéder à une formation linguistique :

- **Près de 90% des personnes reçues sont d'origines étrangères** et rencontrent des **difficultés linguistiques** qui bloquent considérablement leur autonomie dans leur recherche d'emploi ou dans leurs demandes de formation. L'accès à une formation linguistique est donc une réelle priorité.
- Les niveaux de scolarisation des personnes reçues sont en général assez faible **avec 80% des personnes qui ont un niveau inférieur au niveau baccalauréat**, dont près de 30% ayant été scolarisés au niveau primaire seulement. Seul 20% des personnes ont obtenu un niveau équivalent ou supérieur au baccalauréat.
- En 2011: **-20 personnes ont eu accès à une formation linguistique en français langue étrangères** dont :
 - 12 personnes en accès direct à l'Ecole du Bus
 - 3 personnes en « Passerelle linguistique et professionnalisante » (Mairie de Paris et Maison de développement économique et de l'emploi)
 - 5 personnes en cours de Français Langue Etrangère



Accéder à une formation qualifiante ou pré-qualifiante

- Outre la formation linguistique, il paraît important de permettre l'accès des personnes à des formations professionnelles qualifiantes.
- Toutefois l'accès à ce type de formation n'est pas toujours possible. Pour pouvoir accéder à une formation diplômante ou qualifiante dans un secteur professionnel, il faut d'une part avoir validé un projet professionnel en ayant une expérience significative dans le secteur recherché et garantir d'un niveau de scolarisation suffisant.
- Pour les personnes scolarisées à l'étranger, il n'est pas toujours évident de se faire envoyer les diplômes et elles doivent souvent repasser par une formation pour attester de leur niveau général global.
- L'accès direct à la qualification professionnelle reste possible pour les personnes pouvant justifier d'un niveau de scolarisation suffisant et possédant déjà d'une première expérience professionnelle dans le secteur choisi.

Favoriser l'accès à l'emploi – 41 personnes ont eu accès à l'emploi en 2011

- **Apporter une méthodologie en techniques de recherche d'emploi** : Il est proposée une aide par la Chef de projet sur la rédaction de CV et de lettres de motivation, sur la recherche d'offres d'emploi et sur les démarches administratives (ASSEDIC, Pôle Emploi, Mission Locale...). Des simulations d'entretien d'embauche sont réalisés en individuel. La fréquence des entretiens est définie en fonction des besoins de chacun. De l'information sur les dispositifs d'emploi ou de formations existants est également mise à disposition.
- **Accompagner et soutenir les personnes dans leurs démarches** : Pour limiter les appréhensions et soutenir les personnes suivies dans leurs démarches, des accompagnements physiques vers les dispositifs d'accès à l'emploi sont proposés. Il peut s'agir de rendez-vous de suivis (pôle emploi, mission locale), de rendez-vous avec l'inspection du travail pour garantir le respect du droit du travail parfois fragiliser ou encore des visites vers des structures d'information (CIDJ, Cité des métiers...).
- **Accéder à l'emploi** : Dans le contexte de crise économique actuel, l'accès à l'emploi reste particulièrement difficile pour les personnes sans expériences professionnelles depuis plusieurs années. Le manque de formations linguistiques ou qualifiantes, les difficultés sociales (logement, mode de garde...) et les problèmes de santé viennent ralentir l'accès au marché du travail.

En 2011, 41 personnes suivies ont eu accès à l'emploi dont **21 personnes en CDD et 19 personnes en CDI**.

Les dispositifs d'insertion économique tels que les entreprises d'insertion, peuvent faciliter l'intégration du marché du travail. Cependant de nombreuses contraintes en limite l'accès (être titulaire du RSA, avoir moins de 26 ans ou habiter dans le département dont dépend l'entreprise). En 2011, seulement 2 personnes ont pu bénéficier de contrats aidés.

Les secteurs d'activités les plus représentés sont **l'hôtellerie/restauration** sur les métiers de femme de chambre, réceptionniste, agent d'hôtel, aide de cuisine ou employée polyvalente de restauration; **le secteur des services à la personne** sur les métiers d'aide de vie auprès de personnes âgées, dépendantes ou garde d'enfants ; **le secteur du nettoyage** sur les postes d'agent d'entretien ; **le secteur de la distribution** sur les postes d'hôtesse de caisse ou d'employé de libre service.



L'Ecole du Bus

- L'Ecole du Bus, qui avait permis jusqu'ici de développer des parcours d'accès à la qualification était en danger depuis 2010, suite à l'arrêt de l'appel à projet du Fond social Européen axe 2.2.2.2.
- En 2011, grâce au soutien de la **Fondation Elle**, l'Ecole a pu reprendre dans de bonnes conditions au mois de Juin.
- En 2011, l'Ecole du Bus a réuni 27 femmes : 12 femmes ont intégré les cours préparatoires au Diplôme Initial de Langue Française (DILF) ; 9 femmes ont intégré les cours préparatoires au Diplôme de Français Professionnel (DFP) et 6 femmes ont intégré une Formation professionnelle spécifique.
- Depuis le mois de juin 2011, 24 cours préparatoires au Diplôme Initial de Langue Française et 25 cours préparatoires au Diplôme de Français Professionnel ont été dispensés.

Le Diplôme Initial de Langue Française

L'examen s'est déroulé le 30 novembre 2011 pour l'épreuve orale et le 06 décembre 2011 pour l'épreuve écrite. Sur les 12 femmes inscrites à la préparation du diplôme, 11 se sont présentées à l'examen.

Résultat : 100% des femmes de l'Ecole ont obtenu le Diplôme initial de Langue Française

2 h de cours tous les jeudis après midi :

Le programme de cours est divisé en 5 grandes parties dont l'objectif recherché est l'acquisition des connaissances de base :

Parler de soi : se présenter ou présenter quelqu'un, poser et répondre à des questions simples, décrire des personnes....

Parler de son environnement : se repérer, indiquer ou demander un itinéraire, décrire des lieux...

Parler de sa journée : connaître les nombres, les heures, les dates, parler des activités quotidiennes et des habitudes alimentaires....

Gérer les activités du quotidien : faire les courses, prendre rendez-vous, aller chez le médecin...

Parler de ses envies : parler de formation, de travail et d'avenir.

Le Diplôme de Français Professionnel

L'examen s'est déroulé le 17 janvier 2012 avec une épreuve écrite le matin et un oral l'après-midi. Sur les 9 femmes inscrites à la préparation du diplôme ; 8 femmes ont passé l'examen et 3 femmes ont obtenu le diplôme de français professionnel. Pour les personnes ayant raté l'examen, elles pourront se représenter au mois de juin 2012.

2h de cours tous les lundis après-midi :

Les relations sociales et professionnelles : saluer, prendre congé, remercier, parler de son expérience professionnelle et de son travail...

L'environnement professionnel : décrire une journée de travail, parler des conditions de travail...

Les fonctions de l'entreprise : demander ou donner des indications simples sur les prix, noter ou transmettre des messages,...

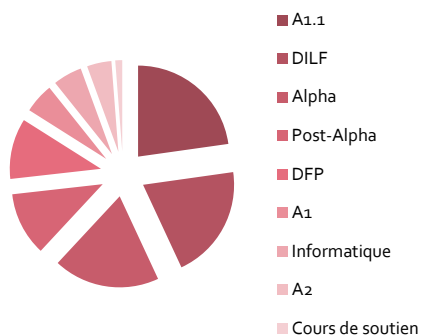
Les tâches administratives : accueillir, renseigner, orienter, prendre/reporter/annuler un rendez-vous...

La communication téléphonique : passer/prendre un appel, comprendre/expliciter le motif de l'appel...

La communication écrite : lire et comprendre des documents simples et usuels dans le cadre de la vie professionnelle ou sociale, compléter des imprimés ou formulaires...



Répartition des passages par groupe



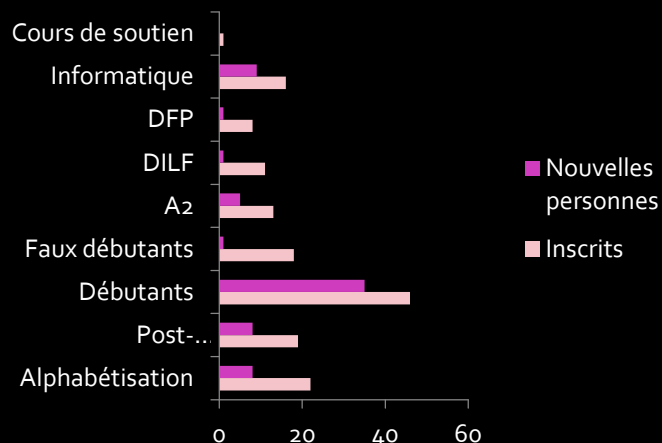
3/ Enseigner le français et répondre aux demandes d'autonomie des personnes

154 personnes inscrits en 2011 dont 67 nouvelles - 1379 passages, 115 passages par mois en moyenne.

- Créés pour répondre à une demande de la part de la communauté, les ateliers de français ont connu un grand succès puisque le nombre d'inscrits ne cesse d'augmenter.
- La moyenne d'âge des personnes inscrites est de 30 ans en 2011, soit 4 ans de plus qu'en 2010.
- Sur les 59 nouvelles personnes accueillies, on compte 51 femmes, 2 hommes et 6 transgenres.
- 1/3 des nouvelles personnes inscrites sont en France depuis moins d'un an et n'ont jamais suivi de cours de Français.
- La motivation principale est la volonté de se réorienter professionnellement et/ou de commencer une formation. Ensuite, les personnes disent vouloir maîtriser la langue car elles vivent en France et comptent s'y installer durablement. Certaines veulent comprendre et se faire comprendre dans la communication quotidienne : on entend par cela être capable de demander son chemin, poser et répondre à des questions, remplir des formulaires officiels (administration), travailler dans la rue, parler avec ses amis... Pour d'autres, venir aux cours de français est surtout un moyen d'apprendre à lire et à écrire surtout pour les personnes qui n'ont pas été scolarisées dans leur pays d'origine.
- Malgré une forte demande, il ne nous est pas possible à l'heure actuelle d'augmenter le nombre de cours et ce pour deux raisons : nous ne disposons que d'une seule salle de cours et une seule enseignante est chargée des cours et du suivi des étudiants.
- A l'heure actuelle, les cours donnés sont des cours de F.L.E., c'est-à-dire qu'ils sont conçus pour les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle puisque cela répond à la demande majoritaire. Toutefois, nous comptons quelques personnes francophones et qui auraient besoin de cours spécifiques qu'il faudrait pouvoir développer.

5 groupes: une majorité de grands débutants

Chaque personne est reçue en rendez-vous individuel et est ensuite orientée dans un groupe adapté en fonction de leur niveau en français, de leurs attentes et surtout de leurs besoins langagiers.. Nous attachons une importance particulière à ne pas orienter des personnes dans des groupes qui seraient faits en fonction de l'origine, du sexe ou encore de la langue maternelle. Ainsi, cette année cinq groupes de niveau ont été maintenus :



- Un groupe de débutants complets (A1.1): en France depuis moins d'un an, maîtrisent la lecture et l'écriture de leur langue maternelle mais ont des connaissances très faibles en français ;
- Un groupe de faux débutants (A1): en France depuis plus d'un an et savent communiquer de façon simple ;
- Un groupe d'élémentaires avancés (A2) : ont déjà acquis les bases en compréhension et en expression en français ;
- Un groupe d'alphabétisation, pour les personnes qui n'ont jamais ou peu été scolarisées dans leur pays d'origine ; ils ne savent pas ou peu écrire/lire leur langue maternelle. Ils ont besoin d'apprendre les compétences de base (lire, écrire, compter) ;
- Un groupe de post-alphabétisation, pour les personnes qui ont suivi des cours d'alphabétisation précédemment ou qui ont besoin de revoir les compétences de bases.



Répondre aux demandes d'autonomie des personnes à travers l'apprentissage de la langue

- Afin de répondre au mieux aux attentes des étudiants, l'enseignante adapte le contenu des cours : l'essentiel est donc basé sur l'apprentissage de la langue par rapport aux situations de communication.
- Dans les cours de débutants complets, l'accent est d'abord mis sur la compréhension et l'expression orale. On apprend les bases du français: se présenter, poser des questions simples, compter, dire l'heure/la date, décrire des choses/des personnes/sa situation, se repérer, etc.
- Dans les cours de niveau A1 (faux débutants) et A2 (niveau intermédiaire), on approfondit l'apprentissage la langue : téléphoner, prendre un rendez-vous, proposer/accepter/refuser quelque chose, exprimer ses goûts et son opinion, expliquer, exposer un problème, exprimer son opinion, parler à un médecin...
- En ce qui concerne les groupes d'alphabétisation et de post-alphabétisation, la méthodologie de travail est la même. On cerne les besoins et les attentes qui concernent souvent des situations très concrètes de la vie quotidienne. Les cours visent l'acquisition des compétences de base en français : on y apprend à former les lettres, à écrire son nom puis à remplir des formulaires simples, à décrypter des documents, écrire/lire des énoncés simples.

Prévention des risques liés au travail de rue

Certaines personnes ont énoncé qu'elles rencontraient parfois des problèmes à comprendre ou à se faire comprendre dans le cadre du travail de rue par exemple face à un client, etc. On a également eu des témoignages de personnes victimes de violence et qui n'ont pas su appeler à l'aide ou se faire comprendre au téléphone par la police ou par les pompiers. On peut également parler de violence institutionnelle car faute de pouvoir s'exprimer en français, elles ne peuvent pas exprimer de demande claire auprès des institutions et ne sont pas prises au sérieux.

Face à ces problèmes, nous avons commencé à mettre en place avec et pour la communauté des cours de français avec des thématiques liées directement au travail prostitutionnel. Il était en effet nécessaire de développer certains aspects de la langue : demander de l'aide, décrire une personne, un lieu, une situation, se repérer dans le temps et l'espace... Le but étant une fois de plus d'être plus autonome mais cette fois dans le travail de rue et tout ce qui s'y rapporte. Ces cours ont aussi été l'occasion d'aborder des thèmes plus larges comme la violence et ont fait écho aux ateliers d'autodéfense organisés dans le cadre du projet Daphné.

Enfin, nous avons observé de nombreuses interrogations sur les risques spécifiques au VIH/SIDA. Afin de s'inscrire dans une démarche globale, nous avons organisé avec la Chef de projet des ateliers communautaires, des temps d'échange, de parole et de prévention sur ces thèmes. Il s'agissait alors aussi d'allier la plus value de l'apprentissage du français dans la prévention du VIH/SIDA pour des personnes étrangères. En effet, acquérir un vocabulaire spécifique à cette épidémie est aussi un moyen d'agir sur sa santé (savoir demander un traitement d'urgence à l'hôpital,...).



Faire de la classe un endroit d'apprentissage convivial dans le non-jugement

Venir aux cours de français est souvent synonyme d'échange et de convivialité : en effet, à chaque cours, une pause-café est proposée. A de nombreuses reprises, l'enseignante a témoigné de nombreuses discussions et demandes concernant une situation financière difficile qui a des impacts importants sur les besoins les plus élémentaires comme se nourrir. Les personnes en situation précaire sont en augmentation et nous tâchons de satisfaire leurs demandes du mieux que nous le pouvons. Ces personnes sont alors orientées vers l'Assistante Sociale afin de les aider à améliorer leur situation.

Aussi, les participants aux cours profitent généralement de leur passage au local pour bavarder et s'approprier les lieux par exemple en utilisant les ordinateurs en libre accès à l'accueil.

Venir aux cours, c'est aussi l'occasion d'effectuer d'autres démarches comme mettre à jour sa sécurité sociale, participer aux ateliers communautaires, renouveler sa domiciliation administrative, discuter, se divertir et surtout prendre rendez-vous avec les différents membres de l'équipe.

Notre objectif est de faire de façon générale de l'Abribus et de façon particulière la salle de cours des endroits conviviaux où l'on peut parler de tout, de ses pratiques prostitutionnelles, de ses joies, de ses peines et nous tenons à ce que ces discussions se réalisent dans le non-jugement.



Donner accès à une formation diplômante

- En lien avec le Pôle Emploi-Formation de l'association, nous proposons depuis 2009 une préparation au Diplôme de Français Professionnel (niveau A2). Ce diplôme permet aux personnes non francophones natives de prouver qu'elles ont les compétences et les connaissances nécessaires pour travailler en français.
- A la suite d'un test de niveau en français et d'un entretien individuel avec l'enseignante et/ou avec la chef de projet emploi/formation, nous avons sélectionné 9 personnes pour préparer et passer ce diplôme. Les cours de préparation ont commencé en mars à raison de 4h de cours spécialisés par semaine, la passation étant planifiée pour 2012.
- L'association apporte en plus de la préparation au diplôme une aide financière car l'inscription coûte 160€ par personne ce qui devient de plus en plus compliqué au regard des baisses constantes de financements.



Former à l'utilisation de l'outil informatique

- En 2011, 71 cours d'informatique individuels et personnalisés ont été donnés. 16 personnes ont participé à ces cours dont 9 nouvelles. Ces cours sont donnés à la demande et sur rendez-vous et un créneau horaire de 2h y est consacré chaque semaine.
- Les demandes les plus fréquentes se regroupent autour de trois grands axes : être plus autonome dans la vie quotidienne, communiquer et se divertir: apprendre à faire des recherches sur Internet et à utiliser un certain nombre de services en ligne comme par exemple consulter son compte sur la C.A.F., utiliser le traitement de texte (logiciel Word), pour taper son courrier et les mettre en page, rechercher un emploi.
- La deuxième grande demande concerne l'aspect communication : le but est d'apprendre à ouvrir et utiliser une boîte email. En effet, un nombre important de personnes vient d'un pays étranger et les emails sont un moyen simple et peu coûteux de maintenir un lien avec leur pays d'origine, leur famille et leurs amis.
- Enfin, apprendre à utiliser Internet rime aussi avec divertissement : un nombre certain de personnes veut apprendre à écouter de la musique ou à regarder des films.
- A noter également que dans le cadre des cours de français, quelques cours ont été consacrés à l'outil informatique : pour apprendre à faire des recherches sur Internet comme chercher un plan ou un itinéraire... On utilise également les ressources et les exercices en ligne notamment dans les cours d'alphabétisation qui sont un bon compromis entre apprentissage de la langue et de l'outil informatique.
- La demande est toujours très importante mais le nombre de cours de français ayant augmenté, il n'a pas été possible à la professeur de français de développer ces ateliers.

Faire apprendre la langue à travers la culture

Enfin, participer aux ateliers de français est aussi un moyen d'accéder à la culture de son pays de résidence. En 2011, nous avons ainsi diversifié les sorties culturelles.

Nous avons une fois de plus participé à la « Journée des Femmes » organisée dans le cadre des rencontres du musée du Louvre.

Dans le cadre du partenariat avec le théâtre Le Tarmac qui propose des spectacles francophones contemporains, nous avons pu organiser trois sorties. Les deux premières en mai qui ont permis d'assister à des spectacles de danse. En décembre, nous sommes également allés voir une pièce de théâtre. Au total, une quarantaine de personnes ont participé à ces différentes sorties.

En 2010, après avoir assisté à une pièce de théâtre dans laquelle jouait une ancienne étudiante des cours de français et après avoir vu ces différents spectacles, l'idée a été émise par certaines étudiantes de créer un atelier de théâtre au sein du Bus des Femmes. Cette opportunité nous a été donnée par ce théâtre et grâce à la collaboration de la comédienne et auteure Valérie Cachard avec qui nous avons animé 5 ateliers d'écriture et d'expression scénique qui ont donné lieu à une représentation en fin d'année. Les personnes qui y ont participé ont beaucoup apprécié l'expérience et aimeraient pouvoir la réitérer en 2012.



Réunir et donner la parole

LES AMIS DU BUS DES FEMMES



Discuter
Echanger
Ecouter
Militer



- L'association Les Amis du Bus des Femmes constate depuis de nombreuses années de multiples ruptures dans l'accès au droit commun, à la santé et à l'hébergement des personnes prostituées. La stigmatisation de cette activité, la précarité des femmes l'exerçant, l'absence de justificatifs de ressources sont autant de freins pour intégrer le droit commun.
- Aussi pour parer à ces difficultés, le projet des ateliers communautaires a débuté en 2010 afin de permettre par des temps collectifs l'amélioration de l'accès aux droits au logement et à la santé des personnes prostituées.
- Pour favoriser la mise en place de ces ateliers, la chef de projet a apporté une attention particulière sur différents axes :
- D'une part, une communication accrue en interne et avec les personnes sur cette nouvelle action. Ainsi, la chef de projet est intervenue régulièrement sur les permanences d'accueil mobiles.
- D'autre part, une attention particulière a été portée sur la dynamique lancée sur les projets de lois pour une possible pénalisation des clients. La mobilisation sur ce sujet a été très importante en 2011. Nous avons également continué la réflexion sur les principales difficultés exprimées par les personnes de la communauté : Amendes, Impôts et principalement Accès au logement.
- Enfin, nous avons identifié les différentes thématiques abordées et séparer les temps de réflexion et de réunions. Aussi, au vu de la dynamique présente dans les ateliers de français, des ateliers spécifiques, ateliers collectifs de santé, ont été organisés tout au long de l'année 2011 afin de favoriser les échanges collectifs sur les droits et la santé.



Article 29 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme – 1948

L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle le seul libre et plein développement de sa personnalité est possible. Dans l'exercice de ses droits et dans sa jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect de ses droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

CHARTRE

Pour être respecté(e)s, Respectons les Autres.

Cette chartre n'est que le simple rappel des règles pratiquées depuis toujours par les Traditionnelles.

Il est demandé que les personnes en activité portent une tenue vestimentaire correcte, tant dans le véhicule que lorsqu'elles doivent sortir de celui-ci pour se rendre dans un autre véhicule, sauf cas d'extrême urgence.

Il est recommandé que les lumières ou bougies des véhicules soient éteintes au moment des départs, et fins de certaines manifestations, telles que les réunions hippiques et sportives, les représentations des cirques installées à la pelouse de Gravelle.

Il est souhaité que les véhicules soient équipés de pare-soleil (surtout sur les fenêtres côté rue).

Il est préconisé que les véhicules ne stationnent pas :

- Devant les fenêtres des immeubles privés,
- Devant les établissements scolaires,
- Devant les établissements hospitaliers,
- Devant les lieux de culte,
- Devant les terrains d'activité sportive,
- Devant les restaurants et salles de réception,
- Devant les cimetières, tout particulièrement au moment des enterrements, des week-ends et le 1^{er} novembre,

Il est essentiel que les véhicules ne restent pas en stationnement dans le Bois de Vincennes en dehors des heures d'activité.

Il est impératif que les véhicules soient assurés et aient des papiers en règle : carte grise, contrôle technique.

Il est souhaité que le matériel de prévention – préservatifs, dosettes de gel, kleenex... – ne soit pas jeté à l'extérieur mais enfermé dans un sac et déposé dans une poubelle.

Il est rappelé que l'activité doit être suspendue, essentiellement auprès des terrains d'activité sportive, du zoo et des lieux réservés aux centres aérés :

- Le mercredi
- Et les week-ends

Les ateliers communautaires

- Les ateliers communautaires ont tentés en 2011 de continuer et/ou d'initier la réflexion sur les sujets que les personnes de la Communauté souhaitent mettre en avant. Cette année encore, l'actualité a orienté les débats autour du projet de loi sur la pénalisation des clients.
- La dynamique conjointe des ateliers et de l'actualité a abouti à l'organisation d'une plénière réunissant plus de 80 personnes. Trois groupes de travail ont alors émergés par la suite :
 - Groupe de travail sur la représentation des personnes prostituées dans les médias. 8 personnes se sont impliqués dans ce groupe
 - Groupe de travail sur les revendications des femmes prostituées. Ce groupe organisé, en partenariat avec Sarah Marie membre du STRASS, a réuni 16 personnes
 - Groupe de travail pour établir des slogans en vue de la manifestation contre le projet de loi de pénalisation des clients. Ce groupe a réuni 6 personnes.

A la suite de ces groupes de réflexion, un travail de relecture et de réécriture de la Charte écrite initialement en 2001 a été effectué.

- Les personnes ont également voulu faire des propositions par rapport au cadre légal qui leur est actuellement proposé.
- Il a pu être observé pendant ces ateliers communautaires que beaucoup de femmes semblent épuisées et n'ont plus de croyances dans l'instauration d'un statut.
- On remarque également que beaucoup de personnes ont une méconnaissance des lois et des statuts qu'elles pourraient saisir. Ainsi une forte demande a émergée pour la création de fiches pratiques. Ce travail a été initié pendant les ateliers et nous espérons que l'année 2012 permettra de le mener à terme.
- La représentation des personnes prostituées est aussi clairement au centre des débats. Les discriminations dont les femmes font l'objet, le fait de devoir constamment militer pour la reconnaissance de son activité et l'image que cela génère, rendent difficile la parole publique des personnes prostituées.



Les ateliers d'accès au logement

- Lors de ces ateliers, nous avons écrit un questionnaire afin de pouvoir analyser les freins et les leviers dans l'accès au logement.
- Un questionnaire spécifique a été écrit avec et pour les personnes de la communauté hispanophone avec le soutien de Sonia (stagiaire)
- 28 personnes ont répondu à ce questionnaire diffusé très largement pendant les permanences d'accueil mobiles
- Nous avons également regroupé les réponses à ce questionnaire avec les témoignages recueillis lors des entretiens individuels au sein des différents pôles du local.
- 6 ateliers ont été organisés sur cette thématique dont 1 spécifique au public hispanophone
- Tout cette procédure, nous a amené à l'envie collective de rédiger un guide relatant les expériences de chacun et retraçant les différents dispositifs permettant l'accès au logement ou à l'hébergement.
- Ce guide en cours d'écriture et de finalisation sera un moyen de partager les expériences de chacun et de clarifier les différents dispositifs existants.
- Nourri des expériences vers l'hébergement et le logement tant dans des situations d'urgence que de stabilisation, ce guide interroge les représentations des personnes mais également des acteurs travaillant dans les champs de l'hébergement.

La recherche de logement par Internet

- La chef de projet s'est rendu disponible tout au long de l'année 2011, pour accompagner les recherches de logement via Internet. Ainsi, elle a profité de l'espace informatique en libre service pour accompagner et expliquer les différentes recherches possibles via internet.
- Ces moments ont été forts puisqu'ils ont été une nouvelle occasion pour que chacun puisse exposer les différentes situations et souvent « arnaques » auxquelles elles ont été confrontées (paiement de caution sans signature de bail....)
- Tous ces témoignages seront des atouts supplémentaires pour l'écriture et la réalisation du guide sur l'accès au logement ou à l'hébergement.

Réflexion sur l'hébergement pour les personnes du programme Victoria

- Le programme Victoria est le programme d'accompagnement vers l'autonomie de personnes ayant été victimes de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelles.
- Au vu de nos expériences, nous établissons le constat qu'une réponse unique pour ce public n'est pas adaptée (différents stades d'émancipation, âge, besoins...)
- Aussi, nous organisons directement avec les personnes concernées une réflexion autour de l'hébergement pour tenter d'imaginer ensemble un accueil diversifié et personnalisé.



Les ateliers collectifs de santé et de droits auprès du public migrant

- Afin de profiter des dynamiques des ateliers de français, nous avons mener au cours de l'année 2011, un atelier par mois au sein des cours sur les thématiques de la santé.
- Il s'est agi d'insuffler et d'allier l'accès à un vocabulaire en lien avec la santé pour leur permettre d'être plus autonome dans leur parcours de soins.
- Il s'est agi d'initier des moments de prévention sur les pratiques, les risques encourus et les moyens de les réduire.

Date	Thème	Niveau	Participants
Janvier	VIH/Sida	Alpha	12
Mars	VIH/Sida	A1	3
Avril	Logement/ Hébergement	Alpha / A1	10
Mai	Prévention VIH	A2	3
Septembre	Logement / Hébergement	Post Alpha	6
Octobre	Impôts Prévention VIH	A1 A2	7 9
Novembre	Logement / Hébergement	A2	6
Décembre	1 ^{er} décembre	Alpha et Post A.	16
TOTAL	11 ateliers		72

Ces temps d'échange, de sensibilisation et de prévention sur le thème du VIH/Sida mais aussi des ateliers pour mieux vivre avec la maladie, ont permis de formaliser le besoin fort de rencontre entre les acteurs de santé et les personnes d'origine nigériane.

Des ateliers sur la prévention des violences faites aux femmes ont également été organisé. La chef de projet a animé des temps de réflexion autour des violences vécues et des stratégies mises en place pour l'écriture collective du guide prévention des violences



Accompagnement global et bien-être

- En 2011, les ateliers suivants ont également été mis en place :
 - **Groupe parentalité avec 4 femmes** : Du fait de la mobilisation commencée avec 4 femmes sur ce groupe parentalité, nous avons finalisé notre partenariat avec la Halte garderie des poussins d'Annam. Suite à cela, 4 enfants ont été pris deux jours par semaine. Des échanges réguliers sont alors mis en place avec l'équipe éducative. La Halte Garderie et son équipe, nous soutient dans nos actions de mobilisation des partenaires municipaux sur cette difficulté prégnante.
 - **Les cours de Yoga** : Tous les lundis, des cours de Yoga avec une professeur bénévole sont organisés. Une convention a été établie avec la professeur Stéphanie ainsi qu'avec le Centre des Amandiers, centre sportif qui se situe dans le même quartier que notre associations.
 - **Les sorties piscine** : Une sortie mensuelle a la piscine a été organisée en 2011. La chef de projet a accompagné 9 femmes à chaque sortie. S'agissant pour la plupart de femmes qui ne savaient pas nager, ces temps de détente ont permis de travailler principalement la relation de confiance en soi.
 - **Les cours de sport** : En 2011, il nous est apparu très important de pouvoir faire conjuguer le bien-être dans les activités de droits communs existants sur le territoire. Aussi, nous avons engagé un partenariat pour l'inscription de 8 personnes aux activités sportives (inscription annuelle) proposées par le Centre sportif des Amandiers.

Conclusion

Nous observons un intérêt certain à ces ateliers. Ils jouent réellement un rôle important tant sur le partage d'expérience et d'information favorisant ainsi l'autonomie des personnes.

Les réseaux de solidarité commencent désormais à prendre forme. Aussi, la chef de projet est attentive à l'émergence d'accompagnement et formation par les « pairs ».

Ainsi, elle tente de formaliser la notion de « personnes ressources » sur différents sujets pour mettre en lien des personnes ayant des difficultés communes à des stades de parcours différents.

De plus, la notion de convivialité et de loisir se doit d'être accentuée pour favoriser ces synergies.



Manifeste 2011

13 avril 2011

MANIFESTE

Nous ne sommes pas des inadapté-e-s sociales

Nous refusons les ordonnances de 1960 qui nous désignent comme telles. Nous ne sommes pas des victimes, nous sommes actrices et acteurs de nos propres vies et de nos choix.
Nous sommes libres, indépendant-e-s et responsables.
Nous sommes des victimes de l'Etat, et non des victimes de nos clients.

Nous sommes des citoyen-ne-s à part entière

Nous ne sommes pas des délinquant-e-s. La prostitution n'est pas un délit, c'est une activité légale à part entière.
Nous payons, pour certain-e-s d'entre nous, des impôts sur nos revenus et nous participons par le biais des impôts indirects à l'économie de la Nation. Notre argent ne va pas dans la criminalité mais dans les caisses de l'Etat.
Nous avons des devoirs envers la cité mais aussi des droits. Nous sommes aussi des électeurs et des électrices, nos clients aussi.
Nous voulons un cadre social et un statut qui nous reconnaissent une véritable identité, nous permettent d'obtenir des formations professionnelles, des logements sans tricherie ni pots de vin et des droits sociaux.
Nous voulons sortir de l'exclusion et de la marginalisation dans laquelle on souhaite nous garder.
Nous ne voulons plus que les décisions qui nous concernent se prennent sans nous.
Nous existons silencieux-ses dans la cité depuis la nuit des temps. A l'aube du 21ème siècle, nous souhaitons continuer à y être mais débâillonné-e-s.

Nos convictions :

Nous sommes contre toutes formes de proxénétisme, toutes formes d'exploitation, d'esclavage et de trafic humain. Nous voulons que soient dégagés des moyens efficaces pour lutter contre l'exploitation et la prostitution forcée.
Nous ne sommes ni parias, ni criminel-le-s.
Nous sommes des femmes, des trans et les hommes libres de leurs choix de vie et de la gagner comme nous le souhaitons.
Citoyen-nes avant tout, nous sommes aussi des chef-fes de famille. Nous avons-nous aussi une vie sociale, familiale et amoureuse.
Ce n'est ni en rendant la prostitution délictueuse, ni en votant des lois sur la parité que vous supprimerez la domination de l'homme.
Nous souhaitons être reconnu-e-s comme des marchand-e-s de rêves et de fantasmes.
Nous ne voulons plus vivre dans la crainte de votre morale déplacée et de votre tolérance dépassée



Communiqué de presse

Paris le 13 avril 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Proposition de loi sur la pénalisation des clients : Un pas de plus contre les libertés individuelles.

L'annonce faite mercredi 13 avril 2011 par Mme Bousquet d'un projet de proposition de loi sur la pénalisation du client s'inscrit dans un contexte général liberticide sans précédent.

Une fois de plus, on nous propose une loi répressive sur la question de l'activité prostitutionnelle : dans une société où priment l'ordre moral et le contrôle social, on renforce la stigmatisation et la victimisation de certaines catégories de personnes.

La répression est une fois de plus au centre des actions que veulent mener nos parlementaires : après la répression et la stigmatisation des immigré-e-s, des gens du voyage, des Roms, des SDF et des prostituées, c'est au tour des clients d'être pointés du doigt et criminalisés !

La prostitution n'est pas la traite des êtres humains !

La prostitution est un choix. Il s'agit d'un service sexuel tarifié entre adultes consentants (certes non accepté par l'ordre moral !). La prostitution dite « traditionnelle » est exercée sans proxénète, régulièrement et dans la durée, par des personnes qui en ont fait un choix affirmé.

En 2003, le gouvernement instaurait la loi pour la sécurité intérieure dans le but de favoriser la tranquillité publique, de lutter contre le proxénétisme et la traite des êtres humains. Or, cette loi répressive n'a fait que déstabiliser, criminaliser, et mettre en danger les personnes prostituées sans parvenir à protéger les personnes victimes de la traite, ni à accroître le nombre de mises en causes des auteurs de ces délits. Quelles seront les conséquences de votre proposition de loi sur la pénalisation des clients, quand on observe déjà les dégâts qu'a induit une telle législation chez nos voisins européens suédois ? C'est un leurre de penser que les choses invisibles n'existent pas : les victimes de la traite sont toujours présentes dans nos pays voisins européens mais il n'y a plus personne pour les voir, les soutenir et les aider.

Ce projet de loi ne servira qu'à exclure une fois de plus les populations les plus précaires et les plus isolées.

Depuis de nombreuses années, les personnes prostituées traditionnelles démontrent leurs connaissances, leurs compétences et leurs expertises tant dans le domaine de la lutte contre le VIH que celui de l'accès aux droits.

Une fois de plus, elles ont consacré de leur temps pour informer la mission parlementaire des conséquences désastreuses d'un tel projet de loi. Une fois de plus, elles n'ont pas été entendues !

La pénalisation des clients aura des répercussions sur les conditions d'exercice de la prostitution : la clandestinité, l'exclusion, la vulnérabilité, et la dégradation de la situation sanitaire et sociale pourtant déjà critique.

Les personnes prostituées seront exposées à davantage de violences et les victimes de la traite auront encore moins de moyens de résister aux actes qu'elles subissent.

La pénalisation des clients mettra en difficulté notre travail de prévention sur le terrain lors de nos permanences d'accueil mobile : augmentation des contaminations VIH – des hépatites – des infections sexuellement transmissibles.

Moins la prostitution sera visible, plus le proxénétisme se renforcera !

La pénalisation du client permet d'écarter toutes les autres questions relatives à la prostitution : les réseaux criminels, les victimes qu'il faudrait aider et bien sûr le STATUT des personnes prostituées.

En parlant du client, on n'aborde pas ce qui peut fâcher : l'autonomie financière des femmes, le marché de l'emploi des femmes et surtout pour certaines féministes le mot qui dérange : le choix, la liberté de se prostituer et d'avoir recours aux services d'un-e prostitué-e.



**Rassemblons-nous devant l'Assemblée Nationale
MARDI 29 NOVEMBRE à 15h30
pour protester contre ce colloque abolitionniste !!!**

Mardi 29 novembre 2011, l'Amicale du Nid, la fondation Scelles et le Mouvement du Nid organiseront à l'Assemblée Nationale une grande réunion des abolitionnistes du système prostitueur. Le Mouvement du Nid a lancé un appel : « Abolition 2012 ». Il sera présenté officiellement à l'ensemble des partis politiques français à l'occasion de la Convention abolitionniste du 29 novembre 2011 à l'Assemblée nationale.

**Rendez vous au 101 rue de l'Université,
Metro Assemblée Nationale (12) ou Invalides (8 et 13).
Une manifestation aura lieu à l'extérieur, nous apporterons des masques blancs.**

Il est également possible de s'inscrire au colloque et d'aller exprimer ses opinions à l'intérieur. Il suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : abolition2012@mouvementdunid.org

Attention : Vous aurez besoin de donner votre identité à l'entrée de l'assemblée nationale



Prévention des violences faites aux personnes prostituées

- La lutte contre les violences faites aux personnes prostituées est toujours une thématique centrale de nos actions.
- En 2011, nous avons continué de développer des actions de lutte contre les violences et la diffusion d'outils et de stratégies d'autodéfense.
- Ainsi, nous avons distribué **plusieurs centaines de sifflets** cette année. Utile pour créer un signal d'alarme, cet outil a révélé son efficacité à de nombreuses reprises lors d'agressions ou de tentatives d'agressions.

2 ateliers organisés avec le Lotus Bus de Médecins du Monde

En 2011, nous avons également participé à l'élaboration de 2 ateliers de lutte contre les violences avec les femmes chinoises fréquentant le LOTUS Bus.

Animés en mandarin et en français, ces ateliers de 2h ont permis d'échanger avec les femmes sur des situations de violences réelles ou imaginées, et de réfléchir ensemble à l'élaboration de stratégies d'autodéfense adaptées.

Suite à ces temps d'échanges, des femmes chinoises nous ont fait part de leur intérêt pour l'organisation d'autres ateliers d'autodéfense physique ainsi que pour la mise en place de cours de français spécifique où seraient développées des techniques d'autodéfense verbales.

En 2012, nous essaierons d'organiser d'autres ateliers ouverts à l'ensemble des femmes prostituées.





Projet de recherche-action : « La retraite des personnes prostituées » Etat des lieux de la situation des prostituées seniors

- La problématique du vieillissement fait l'objet d'une attention particulière. Lors des permanences mobiles 2011, nous avons comptabilisé plus de 450 passages de personnes âgées de plus de 60 ans*.
L'avancée en âge d'une partie de la communauté construit de nouvelles interrogations, mais pousse aussi les plus vulnérables dans de graves situations de précarité.
- Les ruptures d'accès aux droits des personnes prostituées sont nombreuses. L'absence de statut et de cadre légal dans l'exercice de l'activité prostitutionnelle est très souvent un frein à l'accès au droit commun (absence de retraite, impossibilité d'accéder au logement social, difficulté de prise en charge par l'assurance maladie...). Nous sommes constamment sollicités par les personnes que nous accueillons sur les questions relatives au paiement des impôts, aux dettes vis-à-vis du Trésor Public suite au non-paiement d'amendes de stationnement, au choix d'un statut pour l'exercice de l'activité prostitutionnelle, aux difficultés de logement ou d'hébergement et à l'augmentation de la précarité.
- La précarisation de la communauté, surtout pour les « seniors » est en effet un phénomène en augmentation. La baisse des revenus de l'activité, mais également le maintien de forme de répression de l'activité (tant par des amendes pour racolage que pour stationnement illégal) contribue à une forte diminution du pouvoir d'achat et à la multiplication de situation de surendettement.
- Ces lourdes difficultés financières amènent certaines personnes à augmenter l'amplitude de leurs horaires de travail mais également à prendre des risques en vue de s'assurer d'un minimum de gains.
- Nous faisons également le constat d'une augmentation des agressions (vols avec violence, viols, menaces,...) : les capacités de défense physique étant affaiblies pour certaines (difficultés liées à un handicap physique, baisse de vue ou de l'ouïe...), nous avons cette année encore dû faire face à un nombre important d'agressions sur des personnes âgées.
- Nous devons également souligner la persistance des difficultés de la communauté pour l'auto-organisation : interdiction légale de faire appel à des vigiles, interdiction de travailler à deux dans un même studio ou une camionnette, obligation d'être éloignées les unes des autres pour assurer une certaine « invisibilité » vis-à-vis des forces de l'ordre ou de riverains...
- En 2011, nous avons donc continué à mener avec les personnes prostituées vieillissantes des actions autour du statut (par le biais d'ateliers communautaires), de prévention des violences et des agressions (par la mise en place de temps d'échange sur l'autodéfense), d'orientation sur l'assistante sociale, la conseillère emploi ou encore les ateliers d'informatique.

* Ce chiffre reste en sous évaluation. L'importante affluence dans le Bus lors de certaines permanences ne permet pas à l'équipe de noter l'ensemble des passages de personnes de plus de 60 ans.



Transmettre et former

L'association comme lieu de stage

26 stagiaires en 2011

- En 2011, notre association a continué d'être un lieu de stage.
- 19 étudiants en Stage de Santé Publique (4 à 5 semaines) dont :
IFSI Avicenne: 7 étudiants
IFSI Levallois: 2 étudiants
IFSI Roger Prévôt de Moisselle: 2 étudiantes
IFSI Millau : 2 étudiantes
- 6 étudiantes en stage de puériculture (durée 5 semaines), de:
l'Ecole d'Auxiliaires Puéricultrice de l'IFSI de l'Institut Franco Britannique de Levallois-Perret.
- 1 étudiante Assistante sociale

Actions de sensibilisation auprès des étudiants

- Sensibiliser le grand public et travailler sur les notions de respect, de non-violence et de non-jugement.

11 interventions à l'extérieur :

- 3 interventions en Institut de Soins Infirmiers sur les modules optionnels suivants : Sida et Société, Soins humanitaires, Exclusion, précarité et santé, exclusion chez les personnes prostituées, Séropositivité / Sida où en sommes-nous ?, Précarité.
- 1 intervention en IFSI, auprès des auxiliaires de puériculture sur : La Vie courante des mères et le Regard des mères.
- 1 intervention à l'Ecole d'éducateurs de Buc Ressources sur le thème « Prostitution et travail social »
- 1 intervention à l'Université Paris Diderot – paris 7 pour 20 étudiants
- 1 intervention à l'association Femmes Relais dans le cadre de la journée internationale des femmes
- 2 interventions pour la Mairie de Paris en direction des « correspondants de nuit » à l'Espace de recherche et de formation de Paris
- 1 intervention à un colloque sur la prostitution organisé par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Marne, à Chalons en Champagne
- 1 intervention au Lotus Bus – Médecins du Monde Parmentier sur le thème des violences subies dans l'activité de la prostitution chinoise

Lieu d'aide à la recherche:

- La directrice a reçu 20 étudiants (assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale, éducatrices spécialisées, sociologues, psychologues) pour la préparation de mémoires sur la prostitution.



Une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2011

- 2011 fut une année bien triste pour notre équipe et notre association.
- Plusieurs personnes nous ont quittées.
- En cette fin d'année, nous avons donc une pensée toute particulière pour Claudia et Sonia.
- Nous gardons un souvenir très précieux de ces femmes, qui nous ont beaucoup apporté tout au long de ces années.
- Des relations d'amitiés, de confiance et de soutien mutuel qui nous sont chères et qui prennent fin trop brutalement.
- Des disparitions, parfois dans des conditions très violentes et douloureuses, qui ont affecté notre équipe et nos ami-e-s sur le terrain.
- Nous pensons à eux et à leur entourage et garderons toujours un souvenir très ému de ces amies trop tôt disparues.



Notre Conseil d'Administration

Claude BOUCHER, Présidente
Olga FERREIRA DIAS, Trésorière
Dolorès AVENEL, Secrétaire
Claudia ZIM-IOU-SIE, Secrétaire adjointe
Jeanne De CHATEAUBRIAND, Administratrice
Joëlle SAUNIERE, Administratrice
Miguel-Ange GARZO, Administrateur
Franceline LEPANY, Administratrice
Elizabeth DAN DAVID, Administratrice

Notre équipe

France ARNOULD, Directrice
Pauline BONNAUDET, Chef de projet
Pénélope GIACARDY, Chargée de mission
Claire GUIGNET, Assistante sociale
Muriel JAUNAS, Chef de projet
Nadine LEPERE, Animatrice
Caroline MARTIN, RAF
Alexandre MASSERON, Agent de prévention
Chéraz MOUEDENNE, Animatrice d'accueil
Vanessa SIMONI, Chef de projet
Nicole SIMOVIC, Animatrice de prévention
Audrey SMOLEN-KONE, Professeur FLE



Liste non exhaustive de nos partenaires



Collectif droits et prostitution





Merci à nos financeurs pour leur soutien



Solidarité
SIDA

l'acsé

l'agence nationale pour
la cohésion sociale
et l'égalité des chances

**FONDATION
DE
FRANCE**



**FONDATION
D'ENTREPRISE**